



La Compagnie d'Assurance  
du Canada sur la Vie

# Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le  
31 décembre 2024

Pour la période close le 31 décembre 2024

Daté du 5 février 2025

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables</b>	
2	<a href="#">Activités de la Canada Vie</a>
2	<a href="#">Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives</a>
3	<a href="#">Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR</a>
<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>	
4	<a href="#">Points saillants financiers</a>
5	<a href="#">Points saillants de 2024 pour la Canada Vie</a>
5	<a href="#">Perspectives pour 2025</a>
7	<a href="#">Bénéfice net</a>
10	<a href="#">Impôt sur le résultat</a>
<b>Résultats d'exploitation sectoriels</b>	
11	<a href="#">Exploitation canadienne</a>
18	<a href="#">Exploitation européenne</a>
25	<a href="#">Solutions de gestion du capital et des risques</a>
28	<a href="#">Exploitation générale</a>
<b>Situation financière consolidée</b>	
28	<a href="#">Actif</a>
34	<a href="#">Passif</a>
38	<a href="#">Structure du capital</a>
<b>Liquidités et gestion du capital</b>	
39	<a href="#">Liquidités</a>
40	<a href="#">Flux de trésorerie</a>
41	<a href="#">Engagements et obligations contractuelles</a>
41	<a href="#">Gestion et suffisance du capital</a>
42	<a href="#">Notations</a>
<b>Gestion des risques</b>	
43	<a href="#">Gestion des risques</a>
62	<a href="#">Mesures d'exposition et de sensibilité</a>
<b>Méthodes comptables</b>	
64	<a href="#">Sommaire des estimations comptables critiques</a>
71	<a href="#">Normes internationales d'information financière</a>
<b>Autres renseignements</b>	
72	<a href="#">Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR</a>
73	<a href="#">Glossaire</a>
74	<a href="#">Principales données financières annuelles</a>
74	<a href="#">Renseignements financiers trimestriels</a>
75	<a href="#">Contrôles et procédures de communication de l'information</a>
75	<a href="#">Contrôle interne à l'égard de l'information financière</a>
76	<a href="#">Transactions entre parties liées</a>
77	<a href="#">Conversion des devises</a>
78	<a href="#">Renseignements supplémentaires</a>

## Activités de la Canada Vie

La Canada Vie est une société de services financiers internationale diversifiée offrant des produits d'assurance et de gestion du patrimoine individuels et collectifs principalement au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne. La compagnie offre également des produits de réassurance principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

## Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Canada Vie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt minimum mondial et nos attentes quant à l'incidence de cet impôt sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

## Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie se rapportent aux ambitions, aux buts, aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'ambition de la compagnie à éliminer les émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des groupes sous-représentés au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les buts, les objectifs, les ambitions, les engagements ou les cibles mentionnés dans les documents déposés par la compagnie, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. La compagnie n'a pas encore mis en place de plan de transition complet pour atteindre ses objectifs et ambitions de carboneutralité, et le calendrier d'élaboration de ce plan, ainsi que son étendue et son degré de réalisation demeurent incertains. De plus, les données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs et réaliser ces ambitions sont de faible qualité, leur disponibilité est limitée et elles sont différentes selon les secteurs visés par la compagnie. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans les documents déposés par la compagnie pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos buts liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos ambitions et objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous avertissons les lecteurs que de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos buts liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les buts de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos ambitions, buts, objectifs priorités, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

## Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

## Résultats d'exploitation consolidés

### Principales données financières consolidées

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)					
<b>Bénéfice</b>					
Compte de participation	30 \$	(1) \$	1 \$	107 \$	24 \$
Détenteur d'actions ordinaires	880	605	621	3 140	2 394
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>910 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>622 \$</b>	<b>3 247 \$</b>	<b>2 418 \$</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>829 \$</b>	<b>812 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 002 \$</b>
<b>Résultat net des activités de placement</b>	<b>316</b>	<b>37</b>	<b>(47)</b>	<b>1 015</b>	<b>200</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>777</b>	<b>712</b>	<b>586</b>	<b>2 853</b>	<b>2 163</b>
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>461 204 \$</b>	<b>455 695 \$</b>	<b>410 616 \$</b>		
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>576 201</b>	<b>563 298</b>	<b>499 941</b>		
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>654 853</b>	<b>640 136</b>	<b>567 652</b>		
<b>Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)</b>	<b>13 243 \$</b>	<b>13 367 \$</b>	<b>12 458 \$</b>		
<b>Capitaux propres</b>					
Surplus attribuable au compte de participation	3 043 \$	3 022 \$	2 844 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	10	10	16		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	20 909	21 181	19 813		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23 962 \$</b>	<b>24 213 \$</b>	<b>22 673 \$</b>		
<b>Ratio du TSAV<sup>2</sup></b>	<b>130 %</b>	<b>134 %</b>	<b>128 %</b>		

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Points saillants de 2024 pour la Canada Vie

### Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 3 140 M\$, comparativement à 2 394 M\$ il y a un an, principalement en raison des fluctuations des taux d'intérêt sans risque, qui ont été favorables au cours de l'exercice considéré, mais défavorables à l'exercice précédent. Les résultats de 2024 comprennent également une hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart, principalement au sein de l'exploitation canadienne, découlant de l'ajout d'Investment Planning Counsel (IPC) et de Value Partners Group (Value Partners). Les répercussions positives de ces facteurs sur le bénéfice ont été contrebalancées en partie par la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial (IMM) au sein de l'exploitation européenne et de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 130 % au 31 décembre 2024. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.

### Faits saillants stratégiques

- Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV) et Counsel Portfolio Services Inc. (Counsel), une filiale d'IPC, ont procédé à leur fusion. Le regroupement de ces deux sociétés de gestion de fonds d'investissement en un seul centre d'excellence devrait permettre à la Canada Vie de profiter de nouvelles occasions de croissance, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2024, la Canada Vie a commencé à administrer les prestations pour soins dentaires d'environ 1,4 million de Canadiens et Canadiennes par l'intermédiaire des régimes de soins dentaires de la fonction publique. La Canada Vie administre le régime de soins dentaires des employés actifs de la fonction publique fédérale depuis 1987. En vertu d'un contrat modernisé, la Canada Vie administre maintenant également les prestations dentaires des retraités. Les demandes de règlement sont traitées rapidement et la qualité du service offert par le centre d'appels dépasse les normes. La compagnie y arrive en s'inspirant de son expérience avec le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), mis en œuvre le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- Le 23 janvier 2024, Canada Life U.K. a annoncé la fermeture immédiate aux nouvelles affaires du compte sélect, du compte de retraite et du régime de placement des fiduciaires de la Canada Vie, qui représentent moins de 1 % de sa clientèle. Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert partiel de ces activités à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance qui prévoit le transfert des risques et avantages des activités sous-jacentes à Countrywide. Le transfert est assujéti aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et elle devrait être achevée d'ici la fin de 2025. Cette décision permet à Canada Life U.K. de se concentrer sur ses principaux secteurs d'activité, y compris les produits de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne.
- L'unité Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, elle a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur ses principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie a obtenu d'excellents résultats sur le plan des nouvelles affaires; elle a conclu plusieurs transactions et enregistré une croissance continue à l'égard des produits structurés. Fait notable, la compagnie a connu une expansion géographique grâce à deux transactions structurées en Australie, ainsi qu'une croissance des activités à forte concentration d'actifs grâce à deux transactions conclues au quatrième trimestre de 2024.

### Perspectives pour 2025

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.*

- La Canada Vie continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un mieux-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance, la productivité et la résilience opérationnelle tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients.

- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour créer des produits et des services novateurs et pour élargir et améliorer ses canaux de distribution afin de mieux servir sa clientèle. Plus particulièrement, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer ses efforts et ses investissements sur les produits d'assurance invalidité afin de favoriser la croissance du marché des soins de santé, ainsi que faire d'importants investissements opérationnels et numériques dans le secteur des produits collectifs de retraite en vue d'améliorer l'expérience client. Après l'intégration réussie du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada en novembre 2024, la compagnie s'attend à ce que sa part de marché et sa capacité de distribution, qui sont solides, mènent à une croissance continue en 2025. La compagnie a également concentré ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Au sein de son secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie continuera de tirer parti des capacités récemment acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance au moyen d'une offre bonifiée aux conseillers dans tous les canaux. Cet engagement à l'égard des conseils devrait favoriser la rétention des clients actuels et l'acquisition de nouvelles affaires. Le secteur d'activité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant une vaste gamme de produits individuels d'assurance assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. La gestion des charges d'exploitation continuera d'être un élément déterminant pour l'exploitation canadienne dans l'atteinte de solides résultats financiers.
- Au sein de l'exploitation européenne, la compagnie se concentre sur le maintien ou la croissance de ses positions sur le marché, tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et dans l'automatisation. Dans l'unité Solutions en milieu de travail, les activités de garanties collectives au Royaume-Uni devraient améliorer la position concurrentielle de la Canada Vie pour en faire l'un des plus importants assureurs sur le marché par des efficacités réalisées au moyen de la technologie et par l'accès élargi du service de soutien WeCare à l'ensemble des employés assurés. Par l'intermédiaire de la marque Irish Life, la compagnie mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions solides en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultation en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Dans son secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs, Irish Life se concentrera sur la croissance de sa marque de gestion du patrimoine, Unio Wealth Management, et sur le maintien de l'importance accordée aux domaines de la durabilité et de l'innovation des produits. De plus, Canada Life U.K. compte maintenir sa position de chef de file sur le marché international des placements en obligations à prime unique. En Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits, sur l'efficacité générée par l'automatisation, et sur l'amélioration de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Dans le secteur d'activité Assurance et rentes, Canada Life U.K. et Irish Life chercheront à conserver leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle. En 2025, la compagnie continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives, élargissant ainsi son offre à un plus large éventail de marchés.
- Dans l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, le secteur d'activité Réassurance continuera d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2025. À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions pour soutenir son expansion mesurée dans de nouveaux marchés où les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- L'économie mondiale devrait entrer en transition en 2025. L'inflation a été ramenée à peu près aux cibles intérieures au Canada et dans l'ensemble de l'Europe, alors que les banques centrales continuent d'alléger les restrictions monétaires. Aux États-Unis, les efforts de désinflation sont au point mort, et la Réserve fédérale indique que les baisses de taux d'intérêt prévues précédemment sont mises sur la glace. La croissance économique aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada et dans la zone euro devrait rester forte en 2025 grâce à une demande excédentaire et à une productivité accrue. L'incertitude demeure quant aux répercussions des possibles changements de politique apportés par la nouvelle administration américaine, comme les barrières tarifaires, qui pourraient freiner la croissance des pays touchés. Les marchés boursiers mondiaux sont demeurés solides tout au long de 2024, les États-Unis ayant offert un rendement supérieur, et les fondamentaux sains ainsi que la forte croissance des bénéfices prévue laissent présager des résultats généralement positifs pour 2025. Le dollar américain devrait demeurer élevé par rapport à un bon nombre de monnaies, y compris le dollar canadien, principalement en raison de la hausse du taux directeur aux États-Unis et des possibles changements de la politique commerciale. Bien que les perspectives macroéconomiques globales soient très incertaines, le portefeuille d'activités bien diversifié de la compagnie et son approche prudente de la gestion des risques devraient lui permettre de bien exécuter ses principales stratégies en 2025. Se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Bénéfice net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Bénéfice net</b>					
Exploitation canadienne	322 \$	434 \$	150 \$	1 474 \$	948 \$
Exploitation européenne	324	138	238	900	478
Solutions de gestion du capital et des risques	211	3	191	635	857
Exploitation générale	23	30	42	131	111
<b>Bénéfice net – détenteur d’actions ordinaires</b>	<b>880 \$</b>	<b>605 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>3 140 \$</b>	<b>2 394 \$</b>
<b>Bénéfice net – compte de participation</b>	<b>30 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>24 \$</b>
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>910 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>622 \$</b>	<b>3 247 \$</b>	<b>2 418 \$</b>

### Bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires s’est chiffré à 880 M\$, en hausse par rapport à 621 M\$ pour la période correspondante de 2023. L’augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l’écart au sein des exploitations canadienne et européenne et aux incidences favorables des fluctuations des taux d’intérêt sans risque, facteurs contrebalancés en partie par les résultats favorables non récurrents au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers à l’exercice précédent au sein de l’unité Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que par l’incidence de l’IMM au sein de l’exploitation européenne et de l’unité Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires s’est chiffré à 3 140 M\$, en hausse par rapport à 2 394 M\$ pour l’exercice 2023. L’augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l’incidence de la révision des hypothèses au sein de l’unité Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s’est chiffré à 30 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ au trimestre correspondant de l’exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la hausse du bénéfice relatif au surplus et aux incidences fiscales plus favorables.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s’est chiffré à 107 M\$, comparativement à un bénéfice net de 24 M\$ à la période correspondante de 2023. La hausse est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d’une marge sur services contractuels (MSC), la révision des hypothèses au chapitre des risques d’assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d’évaluation, l’influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l’incidence sur la juste valeur de l’évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l’égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l’égard des risques d’assurance liés aux contrats non assortis d’une MSC (y compris les contrats d’assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

Type d'activités		Produits assortis d'une MSC		Produits non assortis d'une MSC
		Activités d'assurance et de longévité sans participation	Activités d'assurance à honoraires et de transfert	Activités de courte durée
<b>Produits</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie temporaire et assurance vie universelle</li> <li>Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves</li> <li>Rentes immédiates</li> <li>Réassurance vie</li> <li>Swaps de longévité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds distincts</li> <li>Assurance avec participation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</li> <li>Réassurance structurée et réassurance IARD</li> <li>Passifs au titre des sinistres survenus</li> </ul>
<b>Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers</b>	MSC <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance</li> <li>Hypothèses financières</li> </ul>	
	Bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur<sup>2</sup></li> <li>Hypothèses financières</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance</li> <li>Hypothèses financières</li> </ul>

<sup>1</sup> En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

<sup>2</sup> Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1<sup>er</sup> janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 et pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC <sup>1</sup>	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)			Description
		Incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses sur la MSC	Autres	Total	
<b>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024</b>					
Sans participation, excluant les fonds distincts	(21) \$	— \$	16 \$	16 \$	Légère révision des hypothèses et léger raffinement des modèles
Fonds distincts	(290)	—	—	—	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre des retraits et au raffinement des modèles, principalement au sein de l'exploitation canadienne
<b>Total</b>	<b>(311) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>16 \$</b>	
<b>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023</b>					
Total	33 \$	(20) \$	109 \$	89 \$	

<sup>1</sup> Exclut les polices avec participation.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC <sup>1</sup>	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)			Description
		Incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses sur la MSC	Autres	Total	
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024</b>					
Longévité	696 \$	(239) \$	5 \$	(234) \$	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques et ceux au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne
Mortalité	38	(64)	(13)	(77)	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait à la mortalité, principalement pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques
Comportement des titulaires de polices	(399)	78	(1)	77	Révision afin de refléter les résultats au chapitre des renouvellements pour l'assurance temporaire au sein de l'exploitation canadienne
Autres	(95)	1	96	97	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts	240 \$	(224) \$	87 \$	(137) \$	
Fonds distincts	(282)	—	—	—	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre des retraits et au raffinement des modèles, principalement au sein de l'exploitation canadienne
<b>Total</b>	<b>(42) \$</b>	<b>(224) \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>(137) \$</b>	
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023</b>					
Total	260 \$	(78) \$	64 \$	(14) \$	

<sup>1</sup> Exclut les polices avec participation.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à une diminution de 290 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts, ainsi qu'à une diminution de 21 M\$ de la MSC et une incidence positive de 16 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses pour les affaires relatives aux fonds distincts est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 272 M\$ sur la MSC et l'absence d'incidence sur le bénéfice net. Pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, la MSC a subi une incidence négative de 2 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 4 M\$. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses pour les affaires relatives aux fonds distincts a eu une incidence négative de 17 M\$ sur la MSC. Également pour l'exploitation européenne, la légère révision des hypothèses et les raffinements de la modélisation sur les autres produits sans participation ont eu une incidence négative de 22 M\$ sur la MSC et une incidence positive de 20 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation générale, la MSC a profité d'une incidence positive de 2 M\$, et il n'y a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

En comparaison, une augmentation de la MSC de 270 M\$ et une incidence négative de 179 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation ont été enregistrées pour le trimestre précédent, et une augmentation de la MSC de 33 M\$ et une incidence positive de 89 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation ont été enregistrées pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à une augmentation de 240 M\$ de la MSC et à une incidence négative de 137 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 282 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne, la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, a subi une incidence négative de 371 M\$, et le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 145 M\$. Également pour l'exploitation canadienne, la MSC pour les produits de fonds distincts a subi une incidence négative de 273 M\$. Pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, la MSC a profité d'une incidence positive de 461 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 243 M\$. Pour l'exploitation européenne, la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, a profité d'une incidence positive de 118 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 33 M\$. Également pour l'exploitation européenne, la MSC pour les produits de fonds distincts a subi une incidence négative de 9 M\$. Pour l'exploitation générale, la MSC a profité d'une incidence positive de 32 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 6 M\$.

En comparaison, une augmentation de 260 M\$ de la MSC et une incidence négative de 14 M\$ sur le bénéfice net avaient été enregistrées pour la période correspondante de l'exercice 2023.

## Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2023. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est traduite par une hausse de 36 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2024 au 31 décembre 2024, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 626 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

## Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net se reflète dans le résultat net des activités de placement et peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes de valeur des actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs à revenu fixe évalués à la JVAERG et au coût amorti.

### Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Exploitation canadienne	3 \$	1 \$	— \$	2 \$	(2) \$
Exploitation européenne	(2)	(11)	2	(12)	(16)
Solutions de gestion du capital et des risques	1	(4)	(1)	(3)	(1)
<b>Total</b>	<b>2 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(19) \$</b>

Au quatrième trimestre de 2024, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette positive de 2 M\$ sur le résultat net des activités de placement, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédente.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 13 M\$ sur le résultat net des activités de placement, soit une incidence comparable à celle de l'exercice précédent.

## Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté pour 2024 par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. Le Canada, la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni ont adopté une loi dont la date de prise d'effet est le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à la Canada Vie en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie doit payer l'IMM relativement à ses activités à la Barbade et en Irlande, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Une charge d'impôt exigible de 20 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024 relativement à l'IMM (104 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Au quatrième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 13,1 %, en hausse comparativement à un taux négatif de 41,7 % au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et d'un avantage fiscal non récurrent à l'égard d'une transaction de récupération de contrats de réassurance en 2023. L'IMM reflété pour le quatrième trimestre de 2024 a donné lieu à une hausse de 2,1 points de pourcentage du taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 14,5 %, en hausse par rapport à un taux négatif de 0,2 % pour l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de l'IMM. L'IMM a donné lieu à une hausse de 2,8 points de pourcentage du taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires.

Au quatrième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 12,8 %, en hausse comparativement à un taux négatif de 51,4 % au quatrième trimestre de 2023, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels pour le détenteur d'actions ordinaires. L'IMM reflété pour le quatrième trimestre de 2024 a donné lieu à une hausse de 2,0 points de pourcentage du taux d'imposition effectif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 12,3 %, en hausse par rapport à un taux négatif de 3,4 % pour l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats de l'exercice pour le détenteur d'actions ordinaires. L'IMM a donné lieu à une hausse de 2,8 points de pourcentage du taux d'imposition effectif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

## Résultats d'exploitation sectoriels

---

Les résultats d'exploitation consolidés de la Canada Vie, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les principaux secteurs à présenter correspondent aux activités de la compagnie touchant le compte de participation et les actionnaires. Les principales unités d'exploitation au sein des secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

### Conversion des devises

Pour les unités d'exploitation Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

### Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend trois secteurs d'activité distincts, soit Solutions en milieu de travail, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada, ainsi que Produits individuels de gestion du patrimoine, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu, et Assurance et rentes, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients individuels.

### Profil

#### Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. La gamme de produits de l'Accès Liberté de la compagnie permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi, en plus de leur donner la possibilité de transférer leurs actifs de retraite à un régime offert par la Canada Vie après un changement d'emploi ou la retraite. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS), c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par la compagnie.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise d'institutions financières. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les régimes de retraite à cotisations définies (CD), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), et d'autres produits de revenu de retraite collectifs et services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

### **Produits individuels de gestion du patrimoine**

Le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de conseillers indépendants. Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires : la plateforme Solutions conseillers, un canal de distribution pour les conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie, les AGD et les comptes nationaux. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de son courtier Services d'investissement Quadrus, ainsi que par l'entremise de Value Partners et d'IPC.

Grâce à ses diverses plateformes et ses différents canaux de distribution, la compagnie peut fournir des conseils et des solutions de gestion du patrimoine qui répondent aux besoins des Canadiens, quel que soit leur niveau de richesse.

### **Assurance et rentes**

Le secteur d'activité Assurance et rentes regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.<sup>1</sup>

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services d'assurance et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des AGD et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des solutions de protection et de planification successorale appuyées sur des conseils d'experts qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

---

<sup>1</sup> Avec prise d'effet en août 2023, la compagnie ne cherche plus activement à faire des affaires sur le marché des rentes collectives à prime unique.

## Aperçu du marché

### Solutions en milieu de travail

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de produits collectifs dans tout le pays.

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 28 000 promoteurs de régimes<sup>1</sup></li> <li>• 22 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés<sup>1</sup></li> <li>• Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6 millions de participants aux régimes<sup>2</sup></li> <li>• 19 % des régimes de capitalisation collectifs<sup>1</sup></li> </ul>	<p><b>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance vie</li> <li>• Assurance invalidité</li> <li>• Assurance contre les maladies graves</li> <li>• Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident</li> <li>• Assurance dentaire</li> <li>• Assurance à l'intention des expatriés</li> <li>• Assurance maladie complémentaire</li> </ul> <p><b>Produits collectifs d'assurance créances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance vie</li> <li>• Assurance invalidité</li> <li>• Assurance créances contre la perte d'emploi</li> <li>• Assurance contre les maladies graves</li> </ul> <p><b>Services de retraite et de placement collectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régimes de capitalisation collectifs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régimes de retraite à cotisations définies</li> <li>• REER, REEE et CELI collectifs</li> <li>• Régimes de participation différée aux bénéfices</li> </ul> </li> <li>• Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds distincts</li> <li>• Options de placement garanties</li> <li>• Actions d'une seule société</li> </ul> </li> <li>• Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds de revenu de retraite</li> <li>• Fonds de revenu viager</li> </ul> </li> <li>• Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds distincts</li> <li>• Options de placement garanties</li> <li>• Valeurs mobilières</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Produits et services spécialisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté</li> <li>• Consult+<sup>MC</sup></li> <li>• Experts médicaux de Teladoc<sup>MC</sup></li> <li>• Contact<sup>MC</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits et services collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie, de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans 21 bureaux au pays, incluant plus de 100 directeurs de comptes<sup>2</sup>.</li> <li>• Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.</li> </ul>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2024.

## Produits individuels de gestion du patrimoine

La compagnie offre une gamme de produits individuels de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution <sup>1</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Leader du secteur avec 24 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers<sup>1</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régimes d'épargne et de revenu de retraite                             <ul style="list-style-type: none"> <li>REER</li> <li>Régimes d'épargne non enregistrés</li> <li>CELI</li> <li>REEE</li> <li>FERR</li> <li>FRV</li> </ul> </li> <li>Investis dans :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds distincts</li> <li>Fonds communs de placement</li> <li>Options de placement garanties</li> <li>Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés)</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Solutions conseillers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Notre canal de conseillers affiliés compte environ 4 000 conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie; ceux qui vendent des fonds communs de placement sont enregistrés auprès des Services d'investissement Quadrus.</li> </ul> <p><b>Agence générale déléguée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseillers indépendants sous contrat avec une AGD afin d'avoir accès à tous les fournisseurs de produits d'assurance et de fonds distincts, y compris la Canada Vie. En 2024, environ 12 000 conseillers ont confié des affaires à la Canada Vie au moyen de ce canal ou étaient sous contrat avec la Financière Horizons, une AGD détenue par la Canada Vie.</li> </ul> <p><b>Comptes nationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les comptes nationaux sont des banques et des sociétés de planification financière sous contrat avec la Canada Vie, et environ 2 500 conseillers ont confié des affaires à celle-ci en 2024.</li> </ul> <p><b>Investment Planning Counsel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 600 conseillers en sécurité financière travaillent avec IPC.</li> </ul> <p><b>Value Partners</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Value Partners compte approximativement 80 conseillers en sécurité financière</li> </ul>

<sup>1</sup> Au 30 novembre 2024.

## Assurance et rentes

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution <sup>2</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de 16 %<sup>1</sup></li> <li>Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 10 % des nouvelles souscriptions<sup>1</sup></li> </ul>	<p><b>Assurance vie individuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie temporaire</li> <li>Assurance vie universelle</li> <li>Assurance vie avec participation</li> </ul> <p><b>Protection du vivant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance invalidité</li> <li>Assurance contre les maladies graves</li> </ul> <p><b>Régimes de revenu de retraite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rentes immédiates</li> <li>Rentes différées</li> </ul>	<p><b>Solutions conseillers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Notre canal de conseillers affiliés compte environ 4 000 conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie.</li> </ul> <p><b>Distribution indépendante</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseillers indépendants sous contrat avec une AGD afin d'avoir accès à tous les fournisseurs de produits d'assurance, y compris la Canada Vie. En 2024, environ 12 000 conseillers ont confié des affaires à la Canada Vie au moyen de ce canal ou étaient sous contrat avec la Financière Horizons, une AGD détenue par la Canada Vie.</li> </ul> <p><b>Comptes nationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les comptes nationaux sont des banques et des sociétés de planification financière sous contrat avec la Canada Vie, et environ 2 500 conseillers ont confié des affaires à celle-ci en 2024.</li> </ul>

<sup>1</sup> Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

<sup>2</sup> Au 30 novembre 2024.

## Concurrence

### Solutions en milieu de travail

Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 22 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

### Produits individuels de gestion du patrimoine

Le marché du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le solide partenariat du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine avec des conseillers en sécurité financière, qui a été bonifié en 2023 grâce à l'acquisition d'IPC et de Value Partners, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

### Assurance et rentes

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau de solides relations de distribution de la compagnie lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

### Faits nouveaux en 2024

- Plus de 11 000 conseillers et délégués se sont inscrits jusqu'à maintenant à une nouvelle plateforme numérique centrale qui leur permet de consulter les affaires de la Canada Vie, de trouver des formulaires et d'accéder à d'autres ressources et outils, notamment une nouvelle application numérique pour les fonds distincts qui assure une expérience d'inscription harmonieuse.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès IPC dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV) et Counsel Portfolio Services Inc. (Counsel), une filiale d'IPC, ont procédé à leur fusion. Le regroupement de ces deux sociétés de gestion de fonds d'investissement en un seul centre d'excellence devrait permettre à la Canada Vie de profiter de nouvelles occasions de croissance, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Le 4 octobre 2024, la Canada Vie a annoncé qu'elle avait conclu une nouvelle entente de distribution indépendante avec La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada (Primerica Canada). Cette entente de distribution permettra aux conseillers de Primerica Canada d'avoir accès à une sélection triée sur le volet de fonds distincts de la Canada Vie, ce qui élargira l'accès au marché pour le réseau de distribution existant de la Canada Vie et aidera le marché de masse, qui était négligé. L'accueil et la formation des conseillers de Primerica Canada se fera par étapes, à compter de 2025.
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2024, la Canada Vie a commencé à administrer les prestations pour soins dentaires d'environ 1,4 million de Canadiens et Canadiennes par l'intermédiaire des régimes de soins dentaires de la fonction publique. La Canada Vie administre le régime de soins dentaires des employés actifs de la fonction publique fédérale depuis 1987. En vertu d'un contrat modernisé, la Canada Vie administre maintenant également les prestations dentaires des retraités. Les demandes de règlement sont traitées rapidement et la qualité du service offert par le centre d'appels dépasse les normes. La compagnie y arrive en s'inspirant de son expérience avec le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), mis en œuvre le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- Au cours du quatrième trimestre de 2024, la Canada Vie a lancé une nouvelle plateforme de centres de services, ce qui a permis à la compagnie de continuer d'offrir un haut niveau de service à tous ses clients.

## Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Bénéfice net</b>	322 \$	434 \$	150 \$	1 474 \$	948 \$
<b>Souscriptions<sup>1</sup></b>					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	397 \$	283 \$	135 \$	963 \$	2 336 \$
Services de retraite collectifs	1 168	694	1 143	3 410	3 151
Produits individuels de gestion du patrimoine	4 998	3 964	2 869	18 004	9 801
Assurance et rentes	180	169	175	650	637
<b>Honoraires et autres produits</b>					
Solutions en milieu de travail	286 \$	268 \$	244 \$	1 081 \$	946 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	218	203	131	813	401
<b>Honoraires et autres produits</b>	504 \$	471 \$	375 \$	1 894 \$	1 347 \$
<b>Marge sur services contractuels</b>					
Assurance et rentes – sans participation	690 \$	706 \$	1 159 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 760	2 003	1 846		
Assurance et rentes – avec participation	3 024	2 969	2 867		
<b>Marge sur services contractuels</b>	5 474 \$	5 678 \$	5 872 \$		

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

### Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a augmenté de 172 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 322 M\$, principalement en raison des solides résultats au chapitre de l'assurance maladie dans l'unité Solutions en milieu de travail qui s'expliquent par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix, de la croissance interne du bénéfice lié à un bloc de polices en vigueur dans l'unité Solutions en milieu de travail, ainsi que de la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de l'ajout d'IPC et de Value Partners et des incidences favorables liées aux marchés. Les incidences des fluctuations des taux d'intérêt sans risque ont été favorables au cours du trimestre considéré et défavorables au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats au chapitre de la morbidité à l'égard de l'assurance individuelle et la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a augmenté de 526 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 474 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 262 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 397 M\$, en raison principalement de l'ajout du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 168 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions découlant de la rétention d'actifs. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 2 129 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 998 M\$, principalement en raison de l'ajout d'IPC et de Value Partners, ainsi que des fortes souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement de tiers. Pour le quatrième trimestre de 2024, les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 180 M\$, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions de produits avec participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont diminué de 1 373 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 963 M\$, en raison principalement de l'ajout du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada à l'exercice précédent. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont chiffrées à 3 410 M\$, en hausse de 259 M\$, les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont chiffrées à 18 004 M\$, en hausse de 8 203 M\$, et les souscriptions de la gamme de produits d'assurance et de rentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont chiffrées à 650 M\$, en hausse de 13 M\$. Ces variations sont principalement attribuables aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### **Honoraires et autres produits**

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 129 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 504 M\$, principalement en raison de la croissance de l'actif géré attribuable à la vigueur des marchés et des ajouts d'IPC et de Value Partners.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 547 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 894 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### **Marge sur services contractuels**

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 5 474 M\$, en baisse de 398 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et par la MSC comptabilisée pour les services fournis, contrebalancées partiellement par l'incidence des marchés. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

### **Perspectives**

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.*

### **Solutions en milieu de travail**

Les marchés des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des services de retraite collectifs au Canada sont essentiellement composés de trois principaux fournisseurs, dont la Canada Vie, et d'un certain nombre de petites sociétés ayant également une présence importante sur le marché. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des services de retraite collectifs sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité financière des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2024, l'unité Solutions en milieu de travail a procédé avec succès à l'intégration du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada. La compagnie croit que sa croissance continue sera soutenue en 2025 par sa part de marché importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime, ainsi que par sa capacité de distribution.

En 2025, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin de favoriser la croissance et la rentabilité sur le marché des produits collectifs d'assurance maladie, ainsi que d'effectuer des investissements importants dans les produits collectifs de retraite de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées, à l'efficacité opérationnelle et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant la résilience opérationnelle, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie a concentré principalement ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine.

### **Produits individuels de gestion du patrimoine**

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, et on observe une augmentation du nombre de plateformes en ligne pour la gestion du patrimoine. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2025 et les années à venir.

En 2024, la compagnie a progressé dans l'intégration des activités d'IPC dans les systèmes financiers, les processus d'affaires, les technologies et les systèmes de ressources humaines de la Canada Vie. Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, la société de gestion de fonds d'IPC, Counsel, a fusionné avec GPCV.

En 2025, le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine continuera de tirer parti des capacités récemment acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance. Le secteur d'activité renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme. Cet engagement à l'égard des conseils devrait favoriser la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux.

Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux.

### **Assurance et rentes**

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin, tel qu'il est perçu, d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2024, la compagnie a continué de renforcer son réseau de distribution et sa gamme de produits en lançant un nouveau produit d'assurance vie universelle présentant des caractéristiques et des taux concurrentiels et en améliorant les prix pour les produits d'assurance invalidité. La compagnie a également continué d'améliorer les caractéristiques de ses illustrations Web.

En 2025, le secteur d'activité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix.

La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, si nécessaire, un soutien adapté aux besoins précis des conseillers. La compagnie continuera de renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des conseillers, des clients et des employés par des investissements dans les flux de travaux pour la souscription et les nouvelles affaires et dans la simplification des processus. Elle continuera de mettre l'accent sur la prestation d'une expérience numérique fluide pour les conseillers, les clients et les employés, du moment de l'engagement initial jusqu'au règlement des réclamations, en offrant un service rapide et transparent.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. Le secteur d'activité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

### **Exploitation européenne**

L'exploitation européenne comprend trois secteurs d'activité distincts Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Cette unité d'exploitation sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

### **Profil**

#### **Solutions en milieu de travail**

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en produits collectifs de retraite et en avantages du personnel en Irlande. Ces produits et services sont distribués par des conseillers en avantages du personnel au Royaume-Uni, ainsi que des courtiers indépendants et des agents de ventes directes en Irlande. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Unio Financial Services (Unio), une filiale de la compagnie, offre des services-conseils en avantages du personnel en Irlande par l'entremise d'Unio Employment Benefits et est le fruit de la fusion de trois des plus importantes sociétés de services-conseils en avantages du personnel en Irlande. Cornmarket Group Financial Services Limited, une autre filiale de la compagnie, est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, lui qui comptait environ 388 000 polices actives à la fin de 2024.

### Produits individuels de gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Les principaux produits offerts sont des produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite). Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière indépendants, y compris des conseillers en sécurité financière indépendants détenus, par des agents de ventes directes, par des succursales bancaires à titre d'agents liés et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Asset Management (CLAM) est une société de gestion de fonds qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie également établie en Irlande, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La filiale de la compagnie, Unio, exploite une entreprise de services-conseils en gestion du patrimoine en Irlande, soit Unio Wealth Management, qui résulte de la fusion de quatre des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine en Irlande.

### Assurance et rentes

Le secteur d'activité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

### Aperçu du marché

#### Solutions en milieu de travail

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Part de marché de l'assurance vie collective de 22 %<sup>1</sup></li> <li>Part de marché de la protection du revenu collective de 13 %<sup>1</sup></li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Part de marché de l'assurance vie de 30 %<sup>2</sup></li> <li>Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 40 %<sup>3</sup></li> <li>Troisième compagnie d'assurance maladie collective en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 20 %<sup>4</sup></li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits collectifs d'assurance vie</li> <li>Produits collectifs de protection du revenu (invalidité)</li> <li>Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits collectifs et individuels d'assurance maladie</li> <li>Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves</li> <li>Produits collectifs d'assurance et de retraite</li> <li>Produits collectifs de services de gestion du patrimoine</li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseillers en sécurité financière</li> <li>Conseillers en avantages du personnel</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus)</li> <li>Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus)</li> <li>Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés</li> <li>Service à la clientèle numérique direct</li> </ul>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2024. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

<sup>3</sup> Au 31 décembre 2024.

<sup>4</sup> Au 30 septembre 2024, selon les chiffres présentés par la Health Insurance Authority.

## Produits individuels de gestion du patrimoine

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 31 %<sup>1</sup></li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 195 G\$<sup>2</sup></li> <li>• L'actif géré de Setanta Asset Management s'établit à environ 22 G\$<sup>2</sup></li> <li>• Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détient une part de 2,6 % du marché des courtiers<sup>3</sup></li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligations internationales</li> <li>• Fonds communs de placement</li> <li>• Produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne (gamme fermée aux nouvelles affaires)</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits individuels d'assurance et de retraite</li> <li>• Produits individuels de services de gestion du patrimoine</li> <li>• Produits de placement et d'épargne individuels</li> <li>• Gestion de placements pour des clients institutionnels</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de retraite</li> <li>• Rentes variables (produits assortis d'une GRM)</li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers en sécurité financière</li> <li>• Banques privées</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus)</li> <li>• Conseillers en retraite et en placements</li> <li>• Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés</li> <li>• Service à la clientèle numérique direct</li> <li>• Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants</li> <li>• Agents liés à plusieurs sociétés</li> </ul>

<sup>1</sup> La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2024.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2024.

<sup>3</sup> Au 30 novembre 2024.

## Assurance et rentes

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part de marché des rentes immédiates de 10 % (conseillers seulement)<sup>1</sup></li> <li>• Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 10 %<sup>2</sup></li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 30 %<sup>3</sup></li> <li>• Figure au premier rang pour l'assurance vie individuelle avec une part de marché de 22 %<sup>4</sup></li> <li>• Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de plus de 43 %<sup>5</sup></li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détient une part de 6,8 % du marché des courtiers<sup>6</sup></li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de rentes immédiates collectives</li> <li>• Produits de rentes immédiates individuelles</li> <li>• Rentes à échéance fixe</li> <li>• Prêts hypothécaires rechargeables</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives</li> <li>• Produits d'assurance individuelle</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance vie individuelle</li> <li>• Protection du revenu (invalidité)</li> <li>• Assurance contre les maladies graves</li> </ul>	<p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers en sécurité financière</li> <li>• Conseillers en avantages du personnel</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus)</li> <li>• Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés</li> <li>• Service à la clientèle numérique direct</li> <li>• Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants</li> <li>• Agents liés à plusieurs sociétés</li> </ul>

<sup>1</sup> La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

<sup>2</sup> La part de marché se fonde sur les statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2024. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

<sup>4</sup> Au 30 septembre 2024.

<sup>5</sup> Au 31 décembre 2024.

<sup>6</sup> Au 30 novembre 2024.

## Concurrence

### Solutions en milieu de travail

Au Royaume-Uni, la Canada Vie est l'un des plus importants assureurs sur le marché de l'assurance collective. Les quatre principaux intervenants de ce marché se partagent la majorité des parts de marché évaluées selon les primes en vigueur. La concurrence au chapitre des prix demeure élevée dans ce marché.

Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à 30 % au 30 septembre 2024. Bien qu'il y ait un grand nombre d'intervenants nationaux et multinationaux, les trois principaux intervenants détiennent une part de marché combinée supérieure à 75 %.

Irish Life Health figure parmi les principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne. Au cours du quatrième trimestre de 2024, une quatrième société d'assurance maladie a fait son entrée sur le marché irlandais, qui était déjà concurrentiel, et pourrait accroître davantage la concurrence en 2025.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio Employee Benefits et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, tandis qu'Unio Employee Benefits exerce ses activités surtout dans le secteur privé.

### **Produits individuels de gestion du patrimoine**

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 68,6 G\$ au 31 décembre 2024. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 195 G\$ au 31 décembre 2024. ILIM continue d'élargir son offre de placements dans des portefeuilles à catégories d'actifs multiples, dans des produits immobiliers et dans des solutions de gestion indiciaire personnalisée en vue d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs en appui aux services liés aux rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure. L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 22 G\$ au 31 décembre 2024.

La compagnie occupe une position concurrentielle parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne.

Au sein du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services aux particuliers. Elle le fait par l'intermédiaire d'Unio qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 14 G\$ d'actifs pour le compte des clients des secteurs d'activité Solutions en milieu de travail et Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

### **Assurance et rentes**

Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. Après l'ascension des taux d'intérêt qui a suivi les creux historiques, le marché s'est développé et la concurrence y est vive depuis que les nouveaux venus ont lancé leurs propositions en matière de rentes. Malgré la baisse des taux en 2024, l'attrait des produits de rentes demeure élevé.

La compagnie offre des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les passifs de régimes de retraite dont les versements sont en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires continue d'augmenter, car les promoteurs de régimes d'entreprise souhaitent sortir les passifs de régimes de retraite du bilan des entreprises. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives. En 2024, dans le marché des rentes collectives au Royaume-Uni, un assureur a quitté le marché, deux nouveaux venus l'ont intégré, et un autre nouveau venu attend les approbations réglementaires nécessaires pour l'intégrer. Ces changements se traduiront par une hausse de l'offre sur le marché, mais l'incidence sur la concurrence sera limitée en raison de la forte croissance continue de la demande.

Irish Life continue de livrer concurrence avec succès sur le marché irlandais de l'assurance, grâce à l'innovation au chapitre des produits, à sa grande portée de distribution et à ses offres de services. Au cours du quatrième trimestre de 2024, sa part de marché a augmenté pour atteindre 22 %.

Le rythme des souscriptions de produits de rentes sur le marché irlandais, en particulier pour les produits collectifs, a été plus lent que prévu en 2024. Irish Life a livré une bonne concurrence en ce qui a trait aux nouvelles affaires sur le marché, et sa part de marché globale s'est établie à 43 %. Le lancement d'un produit de rente différée est prévu pour le premier semestre de 2025, ce qui devrait stimuler l'accroissement des activités liées aux produits collectifs de rentes.

Le marché des prêts hypothécaires rechargeables du Royaume-Uni continue de subir des pressions en raison de la prudence dont font preuve les consommateurs, un facteur qui, conjugué aux taux d'intérêt élevés, s'est traduit par une contraction du marché. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des prêts hypothécaires rechargeables et vise à poursuivre son innovation en matière de proposition de valeur malgré les conditions actuelles du marché.

## Faits nouveaux en 2024

- Le 23 janvier 2024, Canada Life U.K. a annoncé la fermeture immédiate aux nouvelles affaires du compte sélect, du compte de retraite et du régime de placement des fiduciaires de la Canada Vie, ce qui représente moins de 1% de sa clientèle. Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert partiel de ces activités à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance qui prévoit le transfert des risques et avantages des activités sous-jacentes à Countrywide. Le transfert est assujéti aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et elle devrait être achevée d'ici la fin de 2025. Cette décision permet à Canada Life U.K. de se concentrer sur ses principaux secteurs d'activité, y compris les produits de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne.
- En Allemagne, l'entreprise a achevé la migration de toutes ses polices au premier trimestre de 2024 vers une nouvelle plateforme administrative et elle se concentre maintenant sur la réalisation des avantages de cet investissement technologique pluriannuel.
- Canada Life U.K. a lancé plusieurs nouveaux produits en 2024, dont des produits de financement résidentiel. Elle a ainsi lancé six nouveaux produits de la gamme Capital Select au début du deuxième trimestre de 2024. Cette initiative stratégique souligne l'engagement de Canada Life U.K. à l'égard du développement continu des produits et de la réactivité au marché. En lançant des gammes de prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible, Canada Life U.K. a pu accéder à de nouveaux segments de clientèle et aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en se positionnant davantage à l'avant-garde du marché des prêts hypothécaires rechargeables.
- Trois cliniques ExpressCare de la marque Irish Life Health ont été lancées le 21 octobre 2024, renforçant ainsi la présence d'Irish Life sur le marché. Ces cliniques, que pouvaient déjà fréquenter les clients de l'assurance maladie, sont maintenant des centres de santé Irish Life, ce qui accroît l'offre aux clients d'Irish Life dans le secteur des soins de santé numériques et renforce son engagement envers les services de soins de santé intégrés.
- Canada Life U.K. a considérablement développé sa proposition et ses capacités en matière de produits collectifs de rentes en 2024. Le marché des produits collectifs de rentes au Royaume-Uni demeure très florissant, car les entreprises cherchent à atténuer les risques liés aux variations de la valeur du passif au titre de régimes de retraite dans leur bilan. En 2024, la compagnie a conclu un nombre record de 14 transactions de produits collectifs de rentes, et elles incluaient toutes des passifs différés, pour un total de 2,3 G\$ (1,3 G£). Ces transactions représentent une augmentation importante des souscriptions par rapport à 2023.
- Les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 3,6 G\$ (2 G£), ce qui constitue le plus haut niveau de ventes annuelles depuis la création de l'entreprise. Ce résultat fait suite à la décision de fermer le produit d'obligations sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires en janvier 2024, afin de mettre l'accent sur les obligations hors de l'île de Grande-Bretagne.
- En 2024, Irish Life a remporté un mandat relatif à deux des plus importants régimes d'assurance du secteur public sur le marché, qui représente une couverture de plus de 20 000 vies. En outre, de nouvelles affaires d'assurance ont été conclues avec plusieurs grandes sociétés multinationales dans les secteurs de la finance, des appareils médicaux et de la technologie, tout en maintenant un taux de rétention de plus de 96 % pour les régimes de grande taille. Irish Life a obtenu ce succès en étant la première sur le marché à intégrer des nouveautés sur le plan des demandes de règlement en matière de protection du revenu, et en améliorant sa proposition grâce à son offre élargie de services d'intervention précoce et de réadaptation.

**Principales données financières – Exploitation européenne**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Bénéfice net</b>	324 \$	138 \$	238 \$	900 \$	478 \$
<b>Souscriptions<sup>1</sup></b>					
Solutions en milieu de travail	356 \$	381 \$	596 \$	1 537 \$	2 343 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	11 995	10 589	7 135	37 901	27 476
Assurance et rentes	479	1 539	1 216	4 294	3 851
<b>Honoraires et autres produits</b>					
Solutions en milieu de travail	65 \$	62 \$	49 \$	237 \$	202 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	193	163	151	660	573
Assurance et rentes et exploitation générale	3	4	1	18	2
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>261 \$</b>	<b>229 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>777 \$</b>
<b>Marge sur services contractuels</b>					
Assurance et rentes – sans participation	3 664 \$	3 713 \$	3 255 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 531	1 564	1 463		
<b>Marge sur services contractuels</b>	<b>5 195 \$</b>	<b>5 277 \$</b>	<b>4 718 \$</b>		

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

**Bénéfice net**

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 86 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 324 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance des honoraires en Irlande découlant de la solidité des flux et des marchés, ainsi que par la hausse de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis, par la hausse des profits liés aux activités de négociation au Royaume-Uni et par les incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance maladie en Irlande et la hausse du taux d'imposition effectif en raison de la mise en œuvre de l'IMM.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a augmenté de 422 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 900 M\$, ce qui s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par la croissance du bénéfice relatif au surplus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par la modification non récurrente de certaines estimations liées à l'impôt pour l'exercice précédent en Allemagne.

**Souscriptions**

Les souscriptions du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 4 860 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 995 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion de comptes institutionnels en Irlande découlant des mandats de migration de clients et de restructuration, des fortes ventes d'obligations internationales au Royaume-Uni attribuables à l'intensification des activités sur le marché et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le quatrième trimestre de 2024, les souscriptions du secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 737 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 479 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la baisse des souscriptions de produits individuels de rentes découlant de la concurrence dans les prix sur le marché, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises. Les souscriptions du secteur d'activité Solutions en milieu de travail pour le quatrième trimestre de 2024 ont diminué de 240 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 356 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Les souscriptions du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont augmenté de 10 425 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 37 901 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion de comptes institutionnels en Irlande découlant d'une décision de répartition stratégique d'actifs et d'un rééquilibrage par un important client, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les souscriptions du secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 443 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 294 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits individuels de rentes. Les souscriptions du secteur d'activité Solutions en milieu de travail pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont diminué de 806 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 537 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancé en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

### **Honoraires et autres produits**

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 60 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 261 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation de l'actif administré moyen, ainsi que par le profit comptabilisé au quatrième trimestre de 2024 relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni, qui est exclu du bénéfice fondamental.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 138 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 915 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

### **Marge sur services contractuels**

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 5 195 M\$, ce qui représente une augmentation de 477 M\$ par rapport au 31 décembre 2023 qui s'explique principalement par les souscriptions de nouvelles affaires, l'incidence des fluctuations des devises et l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles, facteurs contrebalancés en partie par la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles.

### **Perspectives**

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.*

### **Solutions en milieu de travail**

- En 2025, la division des garanties collectives de Canada Life U.K. mettra l'accent sur l'amélioration de ses propositions et l'obtention de gains d'efficacité grâce à la technologie afin de favoriser la croissance continue du montant des primes reçues. Le développement du service de soutien WeCare et l'élargissement de son accès à tous les employés assurés devraient permettre d'améliorer la position concurrentielle sur le marché. Le développement continu et l'automatisation de certains processus administratifs favoriseront la croissance efficiente dans notre secteur cible des petites et moyennes entreprises.
- En 2025, Irish Life mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultations en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Grâce à l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée, nous serons en mesure de maximiser l'incidence de la marque Irish Life et de continuer d'accroître le nombre et la profondeur des relations. Irish Life offre aux sociétés clientes des secteurs des régimes de retraite, de l'assurance, de la gestion du patrimoine et de la santé un vaste éventail de solutions, qui surpassent les offres habituelles sur ces marchés.

### **Produits individuels de gestion du patrimoine**

- En 2025, Canada Life U.K. cherchera à rester à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations internationales à prime unique. Notre stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. Notre objectif est de maintenir notre position actuelle de chef de file sur le marché. Notre succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'à la fixation concurrentielle des prix. La consolidation a réduit le nombre de fournisseurs importants sur le marché, ce qui donne à la compagnie l'occasion d'accroître encore sa part de marché.
- En 2025, Irish Life continuera de faire croître la marque Unio Wealth Management, tout en cherchant à maintenir sa position de chef de file sur le marché de la gestion d'actifs en ce qui a trait à la durabilité et à l'innovation en matière de produits. Irish Life prévoit lancer en 2025 une plateforme intermédiaire qui offrira au marché des courtiers irlandais des solutions novatrices en matière de produits et des perspectives sur les données, et permettra des efficacités administratives.

- En 2025, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2025, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

### Assurance et rentes

- En 2025, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. En 2024, la croissance rapide du marché des produits de rentes immédiates au détail a été stimulée par l'amélioration des taux de versement et par le fait que les consommateurs cherchent à obtenir un revenu garanti. Canada Life U.K. s'attend à ce que les intérêts associés aux produits de rentes au détail demeurent élevés, car les taux d'intérêt se maintiennent depuis peu en altitude, tandis que la demande globale sur le marché des produits de retraite continue de croître, puisque l'on constate de plus en plus dans les finances des retraités les répercussions du tournant pris vers les régimes à cotisations définies, pour la constitution de la provision, par les employeurs qui offraient historiquement des régimes à prestations définies.
- En 2025, la compagnie continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives, afin d'accroître la part de marché de ces produits. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes.

Au sein d'Irish Life, le développement de produits de rentes différées se poursuit conformément aux attentes. Il s'agit d'une gamme importante de produits qui permettra d'accroître notre présence sur le marché des rentes collectives, et elle cadre avec les plans stratégiques de la compagnie et est essentielle à la stabilisation de la MSC.

- Les perspectives pour les prix des obligations d'État et des immeubles au Royaume-Uni demeurent incertaines à court terme; toutefois, la demande pour les prêts hypothécaires rechargeables devrait augmenter, étant donné que, de plus en plus, les clients peinent à composer avec le coût de la vie, doivent avoir recours à la consolidation de dettes et doivent maintenir leur dette hypothécaire jusque tard dans leur vie.
- En 2025, Irish Life continuera de numériser ses services-conseils et d'élargir le bassin d'utilisateurs de ces services à 1,6 million de clients et à ses partenaires.
- Dans les marchés irlandais de l'assurance vie et de l'assurance maladie, la concurrence devrait s'accroître en 2025, puisqu'un nouvel assureur a fait son entrée sur le marché de l'assurance maladie en Irlande au cours du quatrième trimestre de 2024, portant le nombre d'intervenants clés à quatre. À ce jour, les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices ont résisté à la menace concurrentielle. Des stratégies défensives sont mises en œuvre afin de renforcer la position concurrentielle, y compris un nouveau partenariat conclu avec Affidea et portant sur les cliniques de marque Irish Life Health, qui est entré en vigueur au cours du quatrième trimestre de 2024.
- En 2025, en Allemagne, la Canada Vie continuera de développer ses capacités en matière de données et ses capacités numériques accessibles aux clients, et de même que son portail destiné aux clients afin que ces derniers aient plus facilement accès aux renseignements sur leurs régimes. La compagnie poursuivra également le déploiement de l'automatisation à toutes les étapes du parcours client, grâce à l'utilisation de technologies soutenues par l'IA. Par l'intermédiaire de son placement connexe dans un groupeur de courtiers en Allemagne, la compagnie continuera d'explorer d'autres occasions dans ce pays pour afin d'acquérir des maisons de courtage qui pourrait générer une valeur ajoutée pour les activités existantes.

### Solutions de gestion du capital et des risques

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation du secteur d'activité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. L'exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés au secteur d'activité Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales de l'unité d'exploitation.

## Profil

### Réassurance

Le secteur d'activité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis et à la Barbade, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance. Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours aux mêmes structures pour les transactions de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

### Aperçu du marché

#### Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier fournisseur de réassurance vie collective en importance et 6<sup>e</sup> fournisseur de réassurance vie individuelle en importance aux États-Unis selon le volume des affaires en vigueur<sup>1</sup></li> <li>• Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen</li> <li>• Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe</li> <li>• Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes</li> </ul>	<p><b>Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance temporaire à reconduction annuelle</li> <li>• Coassurance</li> <li>• Coassurance modifiée</li> <li>• Solutions de gestion du capital et des risques</li> </ul> <p><b>Longévité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Swaps de longévité</li> <li>• Solutions de gestion du capital</li> </ul> <p><b>Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excédent de pertes et quote-part</li> </ul> <p><b>Réassurance IARD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrocession relative aux catastrophes</li> <li>• Solutions de gestion du capital</li> </ul> <p><b>Réassurance financée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers de réassurance indépendants</li> <li>• Placements directs</li> </ul>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2023.

## Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2023, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

## Faits nouveaux en 2024

- L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, elle a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur ses principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie a obtenu d'excellents résultats sur le plan des nouvelles affaires; elle a conclu plusieurs transactions et enregistré une croissance continue à l'égard des produits structurés. Fait notable, la compagnie a connu une expansion géographique grâce à deux transactions structurées en Australie, ainsi qu'une croissance des activités à forte concentration d'actifs grâce à deux transactions conclues au quatrième trimestre de 2024.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par les catastrophes survenues en 2024 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres importants. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.
- L'incidence des feux de forêt survenus en Californie en janvier 2025, soit après la fin de l'exercice 2024, est à l'étude, et la compagnie estime que la perte maximale possible sur les contrats de rétrocession au titre de la protection de biens immobiliers se chiffrerait à 100 M\$, mais elle ne s'attend pas à ce que les demandes de règlement atteignent ce niveau. L'estimation de cette perte maximale est fondée sur les modalités de nos contrats et sur les rapports publics courants portant sur les feux. L'incidence réelle dépendra d'une série de facteurs, dont bon nombre restent à déterminer, y compris le total des pertes assurées et la question de savoir si les feux de forêt sont considérés comme plusieurs événements générateurs de pertes. La compagnie continuera d'évaluer cette incidence à mesure que l'information devient disponible, et toute provision sera déterminée et présentée dans les résultats financiers de 2025 de la compagnie.

## Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Bénéfice net</b>	211 \$	3 \$	191 \$	635 \$	857 \$
<b>Marge sur services contractuels</b>					
Réassurance – sans participation	2 397 \$	2 244 \$	1 699 \$		
Réassurance – avec participation	1	1	24		
<b>Marge sur services contractuels</b>	2 398 \$	2 245 \$	1 723 \$		

### Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 20 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 211 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des affaires, aux résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et à la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de l'IMM et par les résultats favorables au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers en 2023, qui ne sont pas reproduits.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a diminué de 222 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 635 M\$, principalement en raison de l'incidence de la révision des hypothèses au troisième trimestre de 2024, de l'incidence des marchés, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

## Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 2 398 M\$, ce qui représente une augmentation de 675 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles, des nouvelles affaires et des fluctuations des devises, facteur contrebalancé en partie par la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles.

## Perspectives

Se reporter aux rubriques *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives* et *Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR*, au début du présent rapport.

## Réassurance

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2025.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2025.

L'année 2024 est une autre année marquée par les ouragans, notamment en raison de deux ouragans importants survenus en Floride, sans toutefois que ceux-ci n'entraînent de pertes pour le portefeuille. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession au titre de la protection des biens immobiliers diminueront quelque peu en 2025 en raison de l'absence de pertes importantes au cours des deux derniers exercices. En outre, en 2025, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement, en restreignant l'empreinte territoriale et en ajustant les primes en fonction des risques.

## Exploitation générale

Les résultats de l'exploitation générale englobent principalement les produits tirés des placements et les distributions liées au capital, les activités de la division américaine de la Canada Vie, ainsi que les autres frais non associés aux principales unités d'exploitation. Les activités de la division comprennent certains blocs d'affaires fermés qu'elle liquidera. Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) (auparavant Great-West Life and Annuity Insurance Company), une société liée de la compagnie, administre ces blocs d'affaires fermés.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net a diminué de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 23 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution du bénéfice relatif au surplus, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 131 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des avantages fiscaux, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation et de restructuration.

## Situation financière consolidée

### Actif

#### Actif administré<sup>1</sup>

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif investi	153 891 \$	141 735 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	858	902
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	6 544	6 546
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 693	9 556
Autres actifs	9 818	8 691
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	280 400	243 186
<b>Total de l'actif</b>	<b>461 204</b>	<b>410 616</b>
Autres actifs gérés <sup>2</sup>	114 997	89 325
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>576 201</b>	<b>499 941</b>
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	78 652	67 711
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>654 853 \$</b>	<b>567 652 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif administré avait augmenté de 87,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 654,9 G\$, principalement en raison de l'incidence positive des fluctuations des marchés au sein des exploitations européenne et canadienne.

### Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

#### Répartition de l'actif investi

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	38 903 \$	25 %	36 547 \$	26 %
Obligations de sociétés et autres obligations	61 960	40	55 357	39
<b>Total partiel des obligations</b>	<b>100 863</b>	<b>65</b>	<b>91 904</b>	<b>65</b>
Prêts hypothécaires	25 477	17	24 449	17
Actions	14 794	10	13 589	10
Immeubles de placement	8 235	5	7 849	5
<b>Total partiel des placements de portefeuille</b>	<b>149 369</b>	<b>97</b>	<b>137 791</b>	<b>97</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 522	3	3 944	3
<b>Total de l'actif investi</b>	<b>153 891 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>141 735 \$</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif investi se chiffrait à 153,9 G\$, soit une augmentation de 12,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une hausse de la juste valeur des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations au Canada, ainsi qu'à une augmentation des placements dans des titres d'entités fermées découlant des hausses des achats et des valeurs de marché. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

### Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2024, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 100,9 G\$, soit 65 % de l'actif investi, contre 91,9 G\$, ou 65 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations au Canada. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 76 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2024. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

#### Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
AAA	12 681 \$	13 %	12 368 \$	13 %
AA	26 884	27	25 905	28
A	36 862	36	31 680	35
BBB	23 711	23	21 429	23
BB ou inférieure	725	1	522	1
<b>Total</b>	<b>100 863 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>91 904 \$</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2024, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,7 G\$, soit 0,7 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 0,5 G\$, soit 0,6 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2023.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur.

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	13 142 \$	13 %	12 422 \$	14 %
Obligations d'État et d'organismes publics	25 553	25	23 921	26
Créances titrisées par des agences	208	1	204	—
Autres créances titrisées	4 819	5	4 242	5
Services financiers	11 732	12	11 329	12
Communications	2 277	2	2 007	2
Produits de consommation courante	8 473	8	7 735	8
Énergie	3 749	4	3 474	4
Produits industriels	4 694	5	4 308	5
Technologie	2 069	2	1 827	2
Transport	5 510	5	4 938	5
Services publics	18 637	18	15 497	17
<b>Total</b>	<b>100 863 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>91 904 \$</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2024, le total des obligations s'élevait à 100,9 G\$, comparativement à 91,9 G\$ au 31 décembre 2023. L'augmentation s'explique principalement par une hausse dans le secteur des services publics et des obligations d'État attribuable à une augmentation des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations du Canada.

### Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 31 décembre 2024				Au 31 décembre 2023	
	Assurés <sup>1</sup>	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	251 \$	974 \$	1 225 \$	5 %	1 511 \$	6 %
Résidences multifamiliales	2 539	3 114	5 653	22	5 569	23
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 818	4 818	19	4 203	17
Biens commerciaux	—	13 781	13 781	54	13 166	54
<b>Total</b>	<b>2 790 \$</b>	<b>22 687 \$</b>	<b>25 477 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>24 449 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 25,5 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024, comparativement à 24,4 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. L'augmentation des prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 décembre 2024, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 11 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,9 G\$, ou 12 %, au 31 décembre 2023.

**Prêts hypothécaires commerciaux**

	Exploitation canadienne			Solutions de gestion du capital et des risques		Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation européenne	Exploitation générale		
<b>Au 31 décembre 2024</b>						
Magasins et centres commerciaux	2 969 \$	846 \$	1 142 \$	31 \$	30 \$	5 018 \$
Bâtiments industriels	3 037	950	982	88	198	5 255
Immeubles de bureaux	990	384	1 148	19	19	2 560
Autres	32	20	861	15	20	948
<b>Total</b>	<b>7 028 \$</b>	<b>2 200 \$</b>	<b>4 133 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>267 \$</b>	<b>13 781 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>						
Magasins et centres commerciaux	2 715 \$	774 \$	1 097 \$	27 \$	29 \$	4 642 \$
Bâtiments industriels	2 970	1 047	835	69	149	5 070
Immeubles de bureaux	1 027	366	1 161	29	17	2 600
Autres	32	24	757	22	19	854
<b>Total</b>	<b>6 744 \$</b>	<b>2 211 \$</b>	<b>3 850 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>13 166 \$</b>

Tout au long de 2024, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison d'une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2024, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

**Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales**

Région	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	\$	%	\$	%
Ontario	678	55	831	55
Québec	215	18	267	18
Saskatchewan	65	5	84	6
Alberta	58	5	74	5
Colombie-Britannique	47	4	55	4
Terre-Neuve	44	4	56	4
Nouveau-Brunswick	44	4	52	3
Manitoba	38	3	48	3
Nouvelle-Écosse	31	2	38	2
Autres	5	—	6	—
<b>Total</b>	<b>1 225 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 511 \$</b>	<b>100 %</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 71 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 20 % (18 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 20 ans au 31 décembre 2024 (22 ans au 31 décembre 2023).

**Pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

Au 31 décembre 2024, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 30 M\$, comparativement à 35 M\$ au 31 décembre 2023. La diminution du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à la réévaluation des prêts hypothécaires commerciaux de la phase 2 au sein des activités au Royaume-Uni.

### Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 23,0 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024, comparativement à 21,4 G\$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,2 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,0 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. L'augmentation de 0,4 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les hausses des valeurs de marché.

	Exploitation canadienne			Total	
	Avec participation	Sans participation	Exploitation européenne		
<b>Au 31 décembre 2024</b>					
Portefeuille de participations par type <sup>1</sup>					
Actions cotées en bourse	8 536 \$	2 498 \$	357 \$	11 391 \$	49 %
Actions non cotées en bourse	1 977	1 158	268	3 403	15
<b>Total partiel</b>	10 513	3 656	625	14 794	64
Immeubles de placement	5 164	964	2 107	8 235	36
<b>Total</b>	15 677 \$	4 620 \$	2 732 \$	23 029 \$	100 %

Au 31 décembre 2023

Portefeuille de participations par type					
Actions cotées en bourse	7 951 \$	2 808 \$	465 \$	11 224 \$	52 %
Actions non cotées en bourse	1 306	820	239	2 365	11
<b>Total partiel</b>	9 257	3 628	704	13 589	63
Immeubles de placement	4 615	928	2 306	7 849	37
<b>Total</b>	13 872 \$	4 556 \$	3 010 \$	21 438 \$	100 %

### Immeubles de placement<sup>1</sup>

	Exploitation canadienne			Total	
	Avec participation	Sans participation	Exploitation européenne		
<b>Au 31 décembre 2024</b>					
Bâtiments industriels	2 016 \$	287 \$	673 \$	2 976 \$	36 %
Immeubles de bureaux	933	164	510	1 607	20
Commerces de détail	184	24	632	840	10
Autres	2 031	489	292	2 812	34
<b>Total</b>	5 164 \$	964 \$	2 107 \$	8 235 \$	100 %
<b>Au 31 décembre 2023</b>					
Bâtiments industriels	1 906 \$	271 \$	847 \$	3 024 \$	38 %
Immeubles de bureaux	973	159	508	1 640	21
Commerces de détail	181	24	625	830	11
Autres	1 555	474	326	2 355	30
<b>Total</b>	4 615 \$	928 \$	2 306 \$	7 849 \$	100 %

<sup>1</sup> L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucune action cotée en bourse, aucune action non cotée en bourse, ni aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2024, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison d'une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2024, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

## Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 972 M\$ (1 210 M\$ au 31 décembre 2023), et un montant de 1 652 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (755 M\$ au 31 décembre 2023). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2024, principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 11,5 G\$, pour se chiffrer à 52,1 G\$, principalement en raison de l'augmentation des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,46 G\$ au 31 décembre 2024, comparativement à 1,49 G\$ au 31 décembre 2023. La diminution découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2024 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2024.

## Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Goodwill	6 827 \$	7 072 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 394	1 250
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 472	1 234
<b>Total</b>	<b>9 693 \$</b>	<b>9 556 \$</b>

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 9,7 G\$ au 31 décembre 2024, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2023, principalement en raison de la réaffectation du goodwill aux immobilisations incorporelles découlant de l'évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis et de la répartition du prix d'achat d'IPC et de Value Partners effectuée au troisième trimestre de 2024.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2024, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2024. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

## Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Autres actifs	2 647 \$	2 344 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	3 704	3 117
Actifs d'impôt différé	958	804
Instruments financiers dérivés	1 458	1 486
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	589	544
Immobilisations corporelles	277	252
Impôt exigible	185	144
<b>Total</b>	<b>9 818 \$</b>	<b>8 691 \$</b>

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 9,8 G\$ au 31 décembre 2024, une hausse de 1,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 0,6 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir, par une hausse de 0,3 G\$ des autres actifs et par une hausse de 0,2 G\$ des actifs d'impôt différé.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir le détail des autres actifs.

## Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	154 418 \$	130 400 \$
Fonds communs de placement	57 257	47 603
Obligations	36 663	34 174
Immeubles de placement	11 317	12 071
Trésorerie et autres	12 580	10 846
Prêts hypothécaires	2 083	2 022
<b>Total partiel</b>	<b>274 318 \$</b>	<b>237 116 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 082	6 070
<b>Total</b>	<b>280 400 \$</b>	<b>243 186 \$</b>

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 37,2 G\$ au 31 décembre 2024 par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 280,4 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 29,7 G\$, à l'incidence des fluctuations des devises de 5,0 G\$ et aux dépôts nets de 2,5 G\$.

## Passif

### Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Passifs au titre des contrats d'assurance	140 310 \$	129 689 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	628	475
Passifs au titre des contrats d'investissement	4 687	4 953
Autres passifs du fonds général	10 217	8 640
Actions privilégiées	1 000	1 000
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	51 934	47 410
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	228 466	195 776
<b>Total</b>	<b>437 242 \$</b>	<b>387 943 \$</b>

Le total du passif a augmenté de 49,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, passant ainsi à 437,2 G\$ au 31 décembre 2024.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 10,6 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, à l'incidence des fluctuations des devises et aux variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 0,3 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires, contrebalancées en partie par les fluctuations des marchés.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 1,6 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des instruments financiers dérivés et des créditeurs.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 37,2 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 29,7 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 5,0 G\$ et des dépôts nets de 2,5 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails.

**Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement**

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	
<b>31 décembre 2024</b>						
Obligations	29 319 \$	22 522 \$	27 228 \$	6 716 \$	13 \$	85 798 \$
Prêts hypothécaires	12 349	4 085	7 359	751	—	24 544
Actions	10 663	2 698	396	—	—	13 757
Immeubles de placement	4 645	728	1 909	—	—	7 282
Autres actifs <sup>1</sup>	1 754	4 974	5 382	—	1 506	13 616
<b>Total</b>	<b>58 730 \$</b>	<b>35 007 \$</b>	<b>42 274 \$</b>	<b>7 467 \$</b>	<b>1 519 \$</b>	<b>144 997 \$</b>
<b>Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>58 730 \$</b>	<b>35 007 \$</b>	<b>42 274 \$</b>	<b>7 467 \$</b>	<b>1 519 \$</b>	<b>144 997 \$</b>
<b>31 décembre 2023</b>						
Obligations	24 807 \$	21 408 \$	25 738 \$	4 938 \$	13 \$	76 904 \$
Prêts hypothécaires	12 858	4 244	6 707	488	—	24 297
Actions	9 894	2 782	467	—	—	13 143
Immeubles de placement	4 665	644	2 113	—	—	7 422
Autres actifs <sup>1</sup>	970	5 809	4 582	48	1 467	12 876
<b>Total</b>	<b>53 194 \$</b>	<b>34 887 \$</b>	<b>39 607 \$</b>	<b>5 474 \$</b>	<b>1 480 \$</b>	<b>134 642 \$</b>
<b>Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>53 194 \$</b>	<b>34 887 \$</b>	<b>39 607 \$</b>	<b>5 474 \$</b>	<b>1 480 \$</b>	<b>134 642 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

## Passifs au titre des contrats d'assurance

### Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance<sup>1</sup>

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
<b>Au 31 décembre 2024</b>						
Exploitation canadienne	104 920 \$	1 826 \$	5 474 \$	112 220 \$	9 556 \$	121 776 \$
Exploitation européenne	44 401	1 016	5 195	50 612	3 709	54 321
Solutions de gestion du capital et des risques	2 733	1 965	2 398	7 096	231	7 327
Exploitation générale	1 854	16	176	2 046	—	2 046
<b>Total</b>	<b>153 908 \$</b>	<b>4 823 \$</b>	<b>13 243 \$</b>	<b>171 974 \$</b>	<b>13 496 \$</b>	<b>185 470 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 101	2 107	1 723	4 931	226	5 157
Exploitation générale	1 781	15	145	1 941	—	1 941
<b>Total</b>	<b>139 440 \$</b>	<b>5 121 \$</b>	<b>12 458 \$</b>	<b>157 019 \$</b>	<b>13 107 \$</b>	<b>170 126 \$</b>

<sup>1</sup> Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2024, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 185,5 G\$, en hausse de 15,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence des fluctuations des devises.

### Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

### Continuité de la MSC<sup>1</sup>

	Sans participation	Avec participation	Total
<b>MSC au début de la période (31 décembre 2023)</b>	9 488 \$	2 970 \$	12 458 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	828	119	947
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	386	178	564
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(979)	(133)	(1 112)
Profits/pertes liés à l'expérience	(188)	—	(188)
<b>Fluctuations internes de la MSC</b>	47 \$	164 \$	211 \$
Incidence des marchés	357	154	511
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(42)	(194)	(236)
Incidence du change	293	6	299
<b>Total des fluctuations de la MSC</b>	<b>655 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>785 \$</b>
<b>MSC à la fin de la période (31 décembre 2024)</b>	<b>10 143 \$</b>	<b>3 100 \$</b>	<b>13 243 \$</b>

<sup>1</sup> La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC pour les produits sans participation s'établissait à 10,1 G\$, soit une hausse de 655 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux incidences liées aux marchés de 357 M\$ et à l'incidence du change de 293 M\$.

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 13,2 G\$, soit une hausse de 785 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du marché de 511 M\$ et à l'incidence du change de 299 M\$.

### Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Débiteures et autres instruments d'emprunt	807 \$	748 \$
Autres passifs	4 534	4 401
Créditeurs	2 028	1 672
Passifs d'impôt différé	547	514
Instruments financiers dérivés	2 074	1 208
Impôt exigible	227	97
<b>Total</b>	<b>10 217 \$</b>	<b>8 640 \$</b>

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 10,2 G\$ au 31 décembre 2024, une hausse de 1,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 0,9 G\$ des instruments financiers dérivés essentiellement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens, à une hausse de 0,4 G\$ des créditeurs et à une hausse de 0,1 G\$ des autres passifs.

Les autres passifs, qui s'établissent à 4,5 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

### Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une GRM offerts par la compagnie en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

L'unité Solutions de gestion du capital et des risques détient des produits de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurés.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2024, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 1 997 M\$ (2 004 M\$ au 31 décembre 2023).

#### Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

31 décembre 2024

	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total <sup>1</sup>
Exploitation canadienne	36 099 \$	1 \$	4 \$	12 \$	12 \$
Exploitation européenne	13 013	3	—	1 143	1 143
Solutions de gestion du capital et des risques <sup>2</sup>	718	94	—	—	94
<b>Total</b>	<b>49 830 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>1 249 \$</b>

<sup>1</sup> Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2024 pour chaque police.

<sup>2</sup> L'exposition de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2024 a diminué de 200 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 1 249 M\$, principalement en raison d'une augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2024, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

## Structure du capital

### Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2024, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 59 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour se chiffrer à 807 M\$.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

### Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2024, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2024 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2023).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

### Actions

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 décembre 2024, 2 419 730 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 995 M\$ étaient émises et en circulation (2 419 730 actions d'une valeur de 7 995 M\$ au 31 décembre 2023).

### Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 31 décembre 2024, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 24,0 G\$, contre 22,7 G\$ au 31 décembre 2023. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice net de 3,1 G\$ ainsi qu'aux autres éléments de bénéfice global de 0,9 G\$, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes sur actions ordinaires de 2,8 G\$.

## Liquidités et gestion du capital

### Liquidités

#### Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie <sup>3</sup>	Actifs liquides nets <sup>3</sup>
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	4 522 \$	331 \$	4 191 \$
Obligations à court terme <sup>2</sup>	3 620	348	3 272
<b>Total partiel</b>	<b>8 142 \$</b>	<b>679 \$</b>	<b>7 463 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>2</sup>	36 167 \$	10 370 \$	25 797 \$
Obligations de sociétés <sup>2</sup>	61 076	31 455	29 621
Actions <sup>1</sup>	14 794	3 403	11 391
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	25 477	22 687	2 790
<b>Total partiel</b>	<b>137 514 \$</b>	<b>67 915 \$</b>	<b>69 599 \$</b>
<b>Total</b>	<b>145 656 \$</b>	<b>68 594 \$</b>	<b>77 062 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2023 (retraité)</b>			
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	3 944 \$	272 \$	3 672 \$
Obligations à court terme <sup>2</sup>	4 015	373	3 642
<b>Total partiel</b>	<b>7 959 \$</b>	<b>645 \$</b>	<b>7 314 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>2</sup>	34 048 \$	7 820 \$	26 228 \$
Obligations de sociétés <sup>2</sup>	53 841	25 678	28 163
Actions <sup>1</sup>	13 589	2 365	11 224
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	24 449	21 535	2 914
<b>Total partiel</b>	<b>125 927 \$</b>	<b>57 398 \$</b>	<b>68 529 \$</b>
<b>Total</b>	<b>133 886 \$</b>	<b>58 043 \$</b>	<b>75 843 \$</b>

<sup>1</sup> Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2024, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 100,9 G\$ (91,9 G\$ au 31 décembre 2023). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

<sup>3</sup> Les résultats comparatifs ont été retraités afin de refléter la définition élargie des actifs non liquides et des actifs donnés en garantie.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 décembre 2024, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 7,5 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2023) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 69,6 G\$ (68,5 G\$ au 31 décembre 2023). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

## Flux de trésorerie

### Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
Exploitation	1 422 \$	1 223 \$	3 347 \$	3 836 \$
Financement	(1 209)	(470)	(2 838)	(2 934)
Investissement	(2)	(655)	(103)	(745)
	211	98	406	157
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	30	19	172	26
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	241	117	578	183
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	4 281	3 827	3 944	3 761
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>4 522 \$</b>	<b>3 944 \$</b>	<b>4 522 \$</b>	<b>3 944 \$</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 241 M\$ par rapport au 30 septembre 2024. Au cours du quatrième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 422 M\$, une hausse de 199 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison de l'augmentation du bénéfice net après impôt et de la diminution du montant net des achats de placements de portefeuille par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, facteurs contrebalancés en partie par les variations moins favorables de la juste valeur. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 209 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes au détenteur d'actions ordinaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 578 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 3 347 M\$, une baisse de 489 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des variations moins favorables de la juste valeur et de l'augmentation du montant net des achats de placements de portefeuille, facteurs contrebalancés en partie par la hausse du bénéfice net après impôt. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 838 M\$ et ont été principalement affectés au même élément que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

## Engagements et obligations contractuelles

### Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2024	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	653 \$	— \$	— \$	— \$	100 \$	55 \$	498 \$
2. Obligations locatives	250	38	38	33	28	26	87
3. Obligations d'achat	262	92	69	45	30	11	15
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	4 982	4 828	116	30	8	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	122	122	—	—	—	—	—
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>6 269 \$</b>	<b>5 080 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>600 \$</b>

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie (présentées selon la valeur nette), se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
  - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 639 M\$ US, montant duquel une tranche de 862 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2024.  
Le secteur d'activité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.  
Des lettres de crédit d'un montant totalisant 723 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie.  
Le montant restant de 139 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2025 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

### Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2024 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La compagnie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2024 était de 130 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

**Ratio du TSAV**

	<b>31 déc. 2024</b>	31 déc. 2023
Capital de première catégorie	20 142 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 253	5 223
Total du capital disponible	25 395	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 130	5 406
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>30 525 \$</b>	<b>28 914 \$</b>
<b>Capital requis</b>	<b>23 516 \$</b>	<b>22 525 \$</b>
<b>Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>1</sup></b>	<b>130 %</b>	<b>128 %</b>

<sup>1</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points, passant ainsi de 128 % au 31 décembre 2023 à 130 % au 31 décembre 2024. L'augmentation de deux points d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à une hausse du bénéfice, contrebalancée en partie par une hausse des exigences de capital attribuable aux nouvelles affaires.

**Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital**

Avec sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le BSIF introduira des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

La Canada Vie présentera l'information à fournir en vertu des nouvelles règles à compter du premier trimestre de 2025. Ces règles devraient avoir une légère incidence positive sur le ratio total du TSAV selon les conditions actuelles du marché et donner lieu à une modeste expansion du programme de couverture de la Canada Vie.

**Notations**

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à la société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) et à ses sociétés en exploitation. Les notations<sup>2</sup> ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco, ainsi que ses principales filiales en exploitation, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d'autres grandes sociétés liées sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

En 2024, les notations existantes attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées. Au 31 décembre 2024, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives de la Canada Vie sont stables.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des notations de solidité de crédit attribuées à la Canada Vie.

<b>AM Best Company</b>	<b>Fitch Ratings</b>	<b>Moody's Ratings</b>	<b>Morningstar DBRS</b>	<b>S&amp;P Global Ratings</b>
A+	AA	Aa3	AA	AA

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse [www.greatwestlifeco.com/fr](http://www.greatwestlifeco.com/fr).

<sup>2</sup> Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

## Gestion des risques

### Aperçu de la gestion des risques

En tant que compagnie offrant des services financiers diversifiés, la gestion efficace des risques est essentielle à notre succès. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Ces trois lignes de défense se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie.

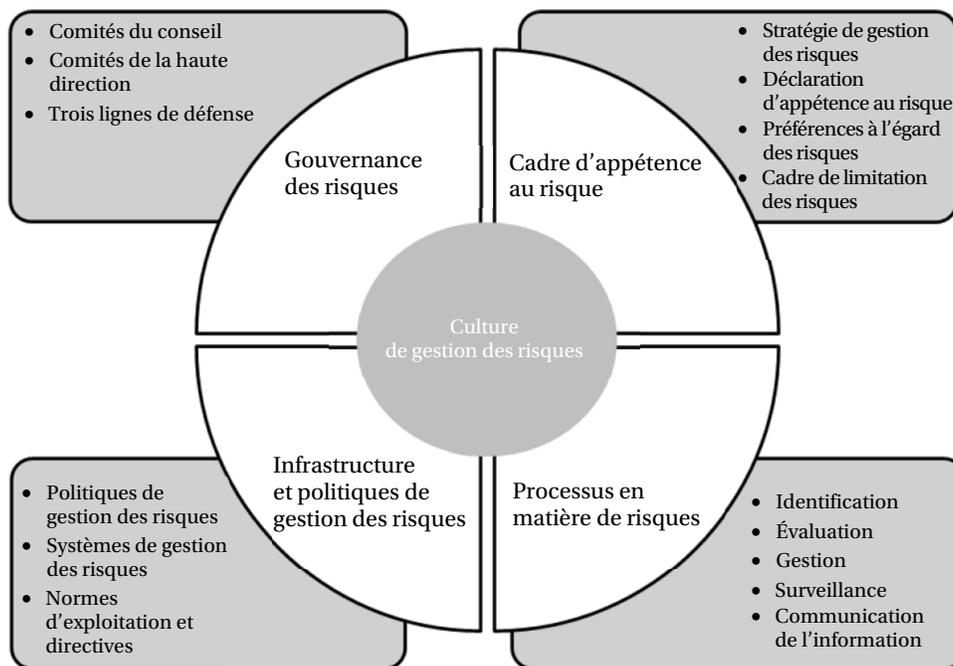
La compagnie a adopté une approche prudente et mesurée pour la gestion des risques, qui repose sur une solide culture de la gestion des risques et qui est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre assure l'harmonisation de notre stratégie d'affaires avec notre appétence au risque, sert de base à la répartition du capital, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et occasions possibles.

La fonction de gestion des risques de la compagnie élabore et maintient le cadre d'appétence au risque, soutient les politiques et la limitation des risques, et assure une surveillance indépendante dans l'ensemble de la compagnie. Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques, aucun cadre ne garantit que tous les risques seront gérés intégralement, et atténués efficacement. Des événements inattendus pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Principales catégories de risques ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

### Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



### Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques correspond au système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques représente notre volonté générale de respecter nos engagements envers nos parties prenantes, et elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre réputation de façon responsable, tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation, qui renforce les attentes en matière de comportement et d'éthique ainsi que l'harmonie des décisions d'affaires avec notre stratégie, notre raison d'être, nos valeurs fondamentales et notre appétence au risque;
- la compréhension que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon efficace;
- un engagement individuel et commun quant à la gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec notre raison d'être, nos valeurs fondamentales ou notre appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et l'existence d'un processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la prise de responsabilité à l'égard des parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est la responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement. Les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu. La remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

### **Gouvernance des risques**

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités de la direction, du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

#### **Conseil d'administration**

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque, en plus d'approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la mise en place et le maintien de systèmes, politiques, procédures et contrôles adéquats visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie, sur la recommandation du comité de gestion des risques;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la compagnie, assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

#### **Comité de gestion des risques**

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;

- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie et évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- examiner et commenter de façon périodique les liens entre le risque et la rémunération;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer annuellement le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie, ainsi que l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin.

### **Comité d'audit**

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers, ainsi que des renseignements liés aux facteurs ESG, à sa discrétion, et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Ce mandat comprend également la responsabilité de recommander au conseil la nomination et/ou le congédiement de l'actuaire désigné, du chef des services financiers et du chef de l'audit interne, d'examiner et d'approuver leur mandat, d'évaluer leur rendement, d'examiner l'indépendance et d'évaluer l'efficacité de chacune des fonctions des finances, de l'actuariat et de l'audit interne, ainsi que d'examiner et d'approuver leurs structures organisationnelles et leurs ressources. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

### **Comité de révision**

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions.

### **Comité de gouvernance et des mises en candidature**

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

### **Comité des ressources humaines**

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année.

### Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Son mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller le rendement et les résultats des placements de la compagnie en les comparant au programme de placement annuel, ainsi qu'à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché et, à sa discrétion, les renseignements liés aux facteurs ESG, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

### Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

### Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le comité de la haute direction qui est responsable de la supervision de tous les types de risques et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses membres incluent le président et chef de la direction, ainsi que les chefs de chacun des principaux secteurs, des principales fonctions de surveillance et des fonctions de soutien, au besoin. Le comité examine la conformité avec le cadre d'appétence au risque et avec les politiques et les normes en matière de risque, et il évalue l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le CEGR reçoit les conseils des trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Ces sous-comités sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a son propre comité exécutif pour la gestion des risques, qui supervise et surveille les risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise au sein de chaque secteur.

### Responsabilités en matière de gestion

La compagnie utilise un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes appartient aux unités d'exploitation et aux fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.
- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité principale d'assurer de façon indépendante la surveillance et la remise en question des pratiques de gestion du risque de la première ligne de défense. Elle est soutenue par des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances.
- **Troisième ligne :** l'audit interne fournit l'assurance indépendante du caractère approprié et de l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques s'assure que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Les responsabilités du chef de l'évaluation des risques comprennent la présentation des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que la communication aux échelons supérieurs de toute question qui exige une attention particulière.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation. Un soutien additionnel est fourni par une source centrale d'expertise.

### Cadre d'appétence au risque

La compagnie a établi un cadre d'appétence au risque qui prévoit les éléments suivants :

- **Stratégie de gestion des risques :** elle décrit la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques et établit sa relation avec la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque :** elle établit le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques :** elles présentent une description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques :** il comprend les composantes quantitatives, comme les processus liés aux limites et à la communication de l'information aux échelons supérieurs, servant à gérer et à surveiller les niveaux de risque.

### Stratégie de gestion des risques

Notre objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont responsables des décisions relatives à la prise de risques, la fonction de gestion des risques assure une surveillance et une remise en question indépendantes et l'audit interne fournit une assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- exercer des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle tout en respectant les normes d'intégrité élevées définies dans le code de conduite du personnel, ainsi que des pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- stimuler une croissance rentable tout en conservant un solide bilan afin de générer des rendements et de faire croître la valeur pour les actionnaires.

### Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

### Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque et a attribué des niveaux de préférence dans le but de guider la compréhension et la gestion de ces risques. L'exposition au risque est évaluée régulièrement et la tolérance au risque est exprimée quantitativement par l'entremise de contraintes précises imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur des limites établies. Des lignes directrices existent pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

### Cadre de limitation des risques

La compagnie a mis en œuvre une structure complète en vue de limiter et de contrôler les risques, et cette structure est subdivisée en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est soutenue par des processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales exercent leurs activités en vertu de divers régimes de réglementation. Les exigences de capital découlant de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'élaboration des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques existants, tout en respectant les exigences réglementaires locales.

### **Processus en matière de risques**

Les processus en matière de risques de la compagnie correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

### **Identification, évaluation et gestion des risques**

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents à une analyse structurée pour s'assurer de les comprendre et de les gérer convenablement. Des processus sont en place pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les risques dans l'ensemble des initiatives liées aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, la planification annuelle, l'établissement du budget ainsi que les transactions importantes y compris, sans s'y limiter, les acquisitions et cessions éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie, qui fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites de risques. Les faits nouveaux significatifs relatifs aux affaires et les modifications significatives des stratégies nécessitent une évaluation indépendante du risque, notamment en ce qui a trait aux incidences potentielles sur la réputation, ainsi que sur le capital, le bénéfice et les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios servent à évaluer les expositions aux risques par rapport à l'appétence au risque de la compagnie. Le test de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de risques précis, sans tenir compte des autres risques. L'analyse de scénarios sert à examiner l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Au besoin, la compagnie élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer les risques de façon proactive. La gestion des risques nécessite la sélection des moyens nécessaires pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion est soutenue par un cadre de contrôle des risques, tant financiers que non financiers, qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs en temps opportun.

La fonction de gestion des risques est responsable de l'application uniforme du cadre d'appétence au risque dans l'ensemble de la compagnie et de la mise en place de limites visant à assurer le respect du cadre d'appétence au risque et des politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. Dans le cas de changements internes ou externes importants susceptibles d'entraîner de nouveaux risques ou d'amplifier les risques existants, la fonction de gestion des risques présente des avis officiels sur les risques ou effectue des examens thématiques.

### **Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs**

La surveillance des risques passe par la surveillance et le suivi continus des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les stratégies de gestion des risques existantes demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner des occasions potentielles propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait clair, fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. Elle met en lumière le profil de risque de la compagnie par rapport au cadre d'appétence au risque et aux limites de risques qui ont été établis.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs bien définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques ou les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, au besoin.

### **Infrastructure et politiques de gestion des risques**

La structure organisationnelle et l'infrastructure de la compagnie sont mises en œuvre de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques exhaustifs. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

Les exigences de gestion des risques et de surveillance connexes sont codifiées pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre fournit une orientation détaillée et efficace dans l'ensemble des processus de gestion des risques, favorisant ainsi une approche uniforme à la gestion des risques et à la surveillance dans tous les secteurs de la compagnie. Ces documents sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Chaque secteur maintient et élabore des politiques dotées d'une structure similaire afin de refléter le cadre de gestion des risques général de la compagnie.

## Principales catégories de risques

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de notre cadre d'appétence au risque. Le risque de réputation correspond au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. Le risque de réputation sert de principe directeur et d'élément central à prendre en considération envers tous les autres risques identifiés dans la taxinomie des risques de la compagnie. Cette approche permet de s'assurer que les incidences potentielles sur la réputation sont évaluées et gérées de concert avec les autres catégories de risques, renforçant ainsi l'engagement de la compagnie à conserver une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et de ses autres parties prenantes.

### Risques de marché et de liquidité

#### Description du risque

Le risque de marché correspond à la perte potentielle découlant des variations des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises et les actions ordinaires. Ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan, à mesure qu'elles arrivent à échéance.

#### Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie présente le cadre et les principes gouvernant la gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance est en place aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris le service des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour assurer la conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et les autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Un comité de la haute direction surveille les risques de marché et de liquidité, une responsabilité qui consiste notamment à examiner les limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à établir les stratégies de dépassement et d'atténuation des risques. Chaque secteur a également son propre comité de surveillance et d'exploitation chargé de la gestion des risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé.

Par son modèle d'affaires, la compagnie assume un risque de marché et un risque de liquidité et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques, dont les couvertures fondées sur des dérivés, est utilisée pour gérer les risques de marché. Les programmes de couverture comprennent la couverture au niveau des produits, la couverture tactique du portefeuille et la macro-couverture. Un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations des taux d'intérêt futurs (les taux d'intérêt sans risque et/ou les écarts de crédit) qui influent sur les flux de trésorerie des actifs par rapport aux passifs et sur les actifs couvrant le surplus. Ce risque découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont gérés ensemble, avec les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et qui sont répartis par segments en fonction des caractéristiques des passifs connexes (p. ex., les profils des flux de trésorerie, les stratégies relatives aux taux créditeurs et d'autres caractéristiques des produits).

Pour les produits assortis de prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces placements sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a aussi recours à des instruments de couverture.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Pour certains produits du fonds général, la valeur comptable des polices sous-jacentes augmente par l'entremise de l'application de taux créditeurs, ou au moyen de participations des titulaires de polices. Les taux créditeurs et les participations des titulaires de polices sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt, et plusieurs de ces produits partagent les risques et les rendements avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie si elle doit céder des titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. De plus, la valeur de la plupart des actifs liquides et des titres négociables, qui sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe, diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La compagnie atténue ce risque au moyen de stratégies de placement et de la conception de produits. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année. Des dispositions de rachat sont énoncées dans les contrats et, dans le cas des contrats collectifs, dépendent du fait que la sortie soit motivée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujetties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque de taux d'intérêt, particulièrement pour les fonds distincts et produits de rentes variables assortis de garanties de retrait minimum à vie. Ces programmes de couverture dynamiques font appel à des instruments dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, pour contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, le remboursement anticipé de placements tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peut entraîner un réinvestissement obligatoire dans des placements offrant des rendements inférieurs, ce qui resserra les marges de placement. Les taux d'intérêt plus faibles rehaussent aussi les exigences en matière de capital pour les produits garantis (p. ex., les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), compte tenu d'une sensibilité non linéaire aux fluctuations du marché (la sensibilité augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent). La compagnie utilise des stratégies de couverture pour contrebalancer en partie ce risque.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie gère ce risque au moyen de la conception des produits (p. ex., des plafonds et des planchers liés à l'inflation), et de placements dans des instruments indexés et des instruments à rendement réel.

### **Risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe**

Le risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations du niveau ou de la volatilité des prix des actifs, comme les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et fermées, et les biens immobiliers.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des placements directs en actions, du risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres et du risque lié aux honoraires relatifs aux titres de capitaux propres, en ce qui concerne l'actif géré.

Pour les passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie et des placements à revenu fixe n'est pas pratique. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période, et les passifs sont adossés à un portefeuille diversifié de placements, y compris des titres de capitaux propres, des placements immobiliers et des instruments à revenu fixe à long terme. Pour gérer le risque lié aux marchés boursiers, la compagnie suit les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées et qui autorisent les placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

Notre approche en matière de conception des produits porte une attention particulière à l'établissement prudent des prix, des modalités et des garanties. La plupart des garanties relatives aux titres de capitaux propres offertes par l'entremise des produits de fonds distincts de la compagnie sont largement hors du cours, ce qui reflète un profil de risque faible (p. ex., un niveau faible de garanties, une composition diversifiée des âges). Pour atténuer le risque lié aux marchés boursiers associé aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait minimum à vie, la compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique. Ces programmes font appel à des instruments dérivés, comme la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier, pour fournir une protection contre les variations de la valeur économique de ces passifs. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont ajustés régulièrement en fonction des lignes directrices établies.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait à vie faisant l'objet d'une couverture dynamique. Aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif ne soutient actuellement le programme de macro-couverture.

Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des placements immobiliers de la compagnie, ou des flux de trésorerie futurs provenant de ces placements. Ce risque touche à la fois à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie. Les placements immobiliers de la compagnie correspondent aux participations directes dans le secteur immobilier et aux placements à revenu fixe garantis par des biens immobiliers (p. ex., les prêts hypothécaires et les titres adossés à des créances hypothécaires). Nos placements immobiliers sont bien diversifiés en fonction du type d'actif, du type d'immeuble et de l'emplacement, et ils sont généralement axés sur des immeubles de grande qualité.

### **Risque de change**

Le risque de change concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation de la compagnie. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. La compagnie peut utiliser des dérivés de change, comme des swaps et des contrats à terme, afin d'atténuer le risque de change, lorsqu'il est pratique de le faire.

La compagnie détient également des investissements nets dans des établissements à l'étranger, ce qui signifie que ses produits, ses charges et son bénéfice libellés en une monnaie autre que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations influent sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est particulièrement exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités de réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités de ses unités Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite de la couverture et de l'impôt, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro à la fin de la période ont une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 19 M\$, de 28 M\$ et de 27 M\$, respectivement, en 2024.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 119 M\$, 204 M\$ et 215 M\$, respectivement, au 31 décembre 2024.

Pour gérer cette volatilité, la compagnie peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire l'incidence des fluctuations des devises sur ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise aussi certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour faire en sorte que celle-ci puisse respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit dans des conditions normales ou en situation de sévère crise de liquidité.

En cas de crise, des besoins à satisfaire additionnels en matière de trésorerie et de garanties pourraient découler de certains facteurs, comme la hausse des retraits des titulaires de polices (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt du présent document pour plus de détails), ainsi que des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et des renouvellements de prêts.

La compagnie a un faible appétit pour le risque de liquidité et cherche à atténuer ce risque dans la mesure du possible.

La compagnie gère le risque de liquidité au moyen de la conception des produits, de la détention d'actifs liquides de haute qualité, y compris de garanties admissibles adéquates (pour les transactions sur dérivés), et du maintien de l'accès à des facilités bancaires engagées afin de s'assurer que les paiements imprévus puissent être couverts. L'appariement efficace des flux de trésorerie de l'actif et du passif aide à réduire la nécessité d'utiliser les actifs liquides de haute qualité et les facilités bancaires pour effectuer des paiements imprévus (y compris en raison d'un nombre plus important que prévu de sinistre ou de déchéances de polices).

Environ 46 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Les passifs qui sont assujettis à un retrait discrétionnaire proviennent principalement des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, nous avons le droit d'effectuer des ajustements de la valeur de marché et/ou de retarder les paiements des promoteurs de régimes pour les résiliations de la plupart des régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie des titulaires de polices, laquelle serait perdue au rachat. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats comportent habituellement des modalités afin de réduire le risque de liquidité lié aux retraits discrétionnaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

### **Risque de crédit**

#### **Description du risque**

Le risque de crédit concerne la perte potentielle qui pourrait découler de l'incapacité ou du refus d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. Ce risque existe chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

La compagnie s'expose au risque de crédit principalement dans le cadre de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont surtout utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. Elle gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties, notamment des ententes de réassurance et des contrats dérivés, qui servent à atténuer les risques d'assurance et de marché et qui peuvent découler des activités d'affaires directes. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

## Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie est conçu pour réduire au minimum le risque en évitant une concentration excessive de l'actif et en effectuant des analyses du crédit à l'interne afin d'évaluer et de mesurer les risques. Cette démarche est soutenue par une surveillance continue et une gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à des limites de concentration se fondant sur certains facteurs, comme la catégorie d'actifs, l'émetteur, la notation, le secteur et le territoire, ainsi qu'à l'aide de protocoles d'approbation des transactions. La compagnie examine régulièrement son profil de risque par rapport à son cadre d'appétence au risque et évalue l'incidence que les situations de crise potentielles pourraient avoir sur celui-ci.

Une structure de gouvernance sert à surveiller la gestion du risque de crédit. Les unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. Un comité de la haute direction exerce une surveillance en examinant les risques, en établissant des limites de risque et en assurant la conformité. Chaque secteur a son propre comité de surveillance et d'exploitation qui a pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour assurer la conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a aussi établi des politiques précises, y compris en matière de placement et de crédit, dotées de limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, ainsi qu'une politique en matière de risque de crédit qui définit le cadre de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Le risque de crédit est identifié par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque, qui évalue la solvabilité d'un débiteur en fonction du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations sont attribuées selon un barème conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Les politiques de la compagnie font en sorte que les notations internes ne dépassent pas les notations les plus élevées attribuées par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit pour les nouveaux placements, et elle évalue le caractère approprié des notations pour chaque position existante.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. Elle établit également des limites, elle effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et veille à la conformité avec le cadre d'appétence au risque. Des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie sont remis à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à d'autres comités relevant de divers niveaux de la compagnie.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion des dépassements. La fonction de gestion des placements assure un suivi continu des portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit des débiteurs et des contreparties. Ces examens prennent la forme d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Un suivi des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit est assuré au moyen de listes de surveillance, ce qui permet de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques appropriées.

## Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie a recours à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance, ce qui accroît le risque de crédit en raison de l'incapacité possible des contreparties de réassurance à respecter leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des réassureurs est revue régulièrement dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. Pour gérer le risque de crédit lié à la réassurance, la compagnie favorise la diversification et cherche à obtenir une protection sous la forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte dans le cas où une contrepartie aux dérivés est incapable de s'acquitter de ses obligations financières en vertu du contrat. La compagnie négocie des produits dérivés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. Pour atténuer le risque de crédit lié aux dérivés, la compagnie diversifie ses contreparties et conclut des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, le risque futur éventuel lié aux dérivés est inclus par la compagnie dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

## **Risque d'assurance**

### **Description du risque**

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues, ainsi que les produits tirés des placements gagnés sur ces primes, soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures. Cela nécessite de formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et le comportement des titulaires de polices et les risques de marché prévus, ce qui influe sur l'établissement des prix et sur les passifs. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui pourrait prendre la forme d'une perte financière potentielle dans le cas où les coûts et les passifs réels dépassent les attentes liées au prix.

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découlerait de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Il concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (comme les primes, les commissions, les demandes de règlement, les versements et les coûts liés au règlement), du moment quand surviennent ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (comme les déchéances de polices).

La compagnie reconnaît six grands types de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la gestion de ces risques afin d'en créer de la valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté comme une conséquence du modèle d'affaires, des mesures d'atténuation étant mises en œuvre au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque accepté sélectivement qui est géré en fonction de limites du risque et contrôlé activement.

### **Gestion du risque d'assurance**

Une structure de gouvernance a été établie aux fins de la gestion du risque d'assurance. Les unités d'exploitation sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, assure la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a un comité de gestion du risque d'assurance prenant la forme d'un comité de direction qui formule des recommandations à l'égard des limites et des politiques relatives au risque d'assurance, et qui examine les mesures de conformité et d'atténuation connexes. Chaque secteur a son propre comité qui surveille et gère le risque d'assurance, entre autres, auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre divers processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. La fonction de gestion des risques évalue les processus de gestion du risque d'assurance des unités d'exploitation, comme la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis pour s'assurer que le profil de risque d'assurance correspond bien à l'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure un suivi régulier du profil de risque d'assurance et communique tout dépassement aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. Elle effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques et elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques de la direction. La fonction de gestion des risques effectue aussi des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions connexes à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

### **Risque de mortalité et de morbidité**

Le risque de mortalité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une augmentation des taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il est possible que la compagnie estime mal les niveaux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour établir les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie exerce ses activités.
- Des limites, pratiques et politiques de souscription sont en place pour gérer l'exposition au risque et pour s'assurer que le choix des risques garantis sont conformes aux prévisions en matière de sinistres.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et elle gère le risque global au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin d'atténuer ce risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut établir une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est considéré excessif.
- L'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque de morbidité et du risque de mortalité. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, peut être influencée par l'inflation et l'utilisation. La compagnie gère ces facteurs en concevant des régimes qui précisent le niveau de couverture et qui limitent les garanties de prix à long terme, ce qui permet de refixer régulièrement les tarifs en fonction des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées dans une période donnée. Pour certaines polices, les risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux primes futures, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices futures.

### **Risque de longévité**

Le risque de longévité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une diminution de ces taux donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

Les prix de ces produits reposent sur des hypothèses au chapitre de la mortalité fondées sur les résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur, ainsi que sur les recherches les plus récentes sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur la mortalité future prévue.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque lorsqu'il est approprié de le faire, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire.

La compagnie a établi des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus permettent d'assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

### **Risque lié au comportement des titulaires de polices**

Le risque lié au comportement des titulaires de polices concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Les produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options contractuelles. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans le cas de contrats où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années, il existe un risque de résiliation avant que ces charges puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, puissent prendre fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital à nos clients. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (comme la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

### **Risque de charges**

Le risque de charges concerne la perte potentielle qui pourrait découler des variations défavorables des charges liées à la prestation de services contre des honoraires ou au service et au maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance. Cela comprend les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont examinés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des charges, tout en maintenant une prestation de services efficace.

### **Risque lié à la réassurance IARD**

Le risque lié à la réassurance IARD concerne le risque de perte potentielle qui pourrait découler des résultats techniques défavorables liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque est principalement associé aux activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories :

- Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers : La compagnie prend en charge ces risques principalement à titre de rétrocessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres pour l'ensemble de tous les contrats et en surveillant régulièrement les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes. Cette information est intégrée aux processus d'établissement des prix afin de s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- Autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie : Ces couvertures comprennent notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi et l'assurance de titres. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité. Les risques sont gérés grâce à des limites de risque établies au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de l'éventail d'expositions aux risques, on s'attend à une diversification bénéfique des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

## **Risque opérationnel**

### **Description du risque**

Le risque opérationnel concerne la perte potentielle qui pourrait découler de problèmes résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Ce risque peut découler des activités quotidiennes normales ou d'événements imprévus et peut se traduire par des pertes financières significatives ou des dommages significatifs à la réputation.

### **Gestion du risque opérationnel**

La compagnie a des processus en place pour identifier, évaluer, atténuer et gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels sont une caractéristique normale du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement ces risques afin de favoriser la résilience opérationnelle dans les principaux processus et services tout en conservant une réputation forte ainsi qu'une bonne stabilité financière.

Une structure de gouvernance est en place pour gérer le risque opérationnel, et les unités d'exploitation ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. Pour superviser le risque opérationnel, la compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel qui examine et surveille les risques, qui présente de l'information sur ceux-ci, et qui formule des recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques à l'égard des risques et des stratégies d'atténuation des risques. Chaque secteur a son propre comité de supervision et comité d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées. La compagnie applique des contrôles dans sa gestion du risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en évaluant l'équilibre entre les coûts et les avantages de chaque contrôle. Les secteurs surveillent et améliorent les processus et les contrôles, et le service d'audit interne de la compagnie les revoit périodiquement. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie utilise une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des systèmes de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Les évaluations des risques et des contrôles permettent d'identifier systématiquement les risques opérationnels potentiels et les contrôles connexes, et les manifestations internes et externes du risque sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de reconnaître d'éventuels nouveaux risques. Des analyses de scénarios sont également utilisées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères au risque opérationnel, et les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques surveille les progrès réalisés en matière d'atténuation des risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de lui permettre de prendre les mesures appropriées. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire d'un programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les cyberattaques ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La couverture d'assurance est déterminée en fonction du profil de risque de la compagnie, de son appétence au risque, de sa tolérance envers les risques, ainsi que de ses exigences juridiques et ses obligations contractuelles.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

### **Risque lié aux technologies**

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques. Ce risque peut avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est essentielle aux activités commerciales de la compagnie et à sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie fait face à des risques continus liés à la technologie et à l'informatique qui découlent de systèmes anciens, des contraintes relatives à la technologie et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue d'améliorer ses processus de gestion des risques afin de mieux identifier, évaluer et gérer le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. À mesure que les besoins technologiques et commerciaux évoluent, la stratégie de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique inclut des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information, notamment :

- de multiples couches de technologies conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision indépendante par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense en évaluant les mesures d'atténuation des risques liés à la technologie et à l'informatique;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en obligatoire pour tous les employés.

### **Risque lié à la continuité des affaires**

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires lors d'événements défavorables. Ces événements peuvent être occasionnés par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain et porter sur la perte du milieu de travail, les perturbations en ce qui a trait à la main-d'œuvre, les technologies et la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations ou aux actifs corporels.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été établi pour gérer les risques liés à la continuité des affaires en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre. Il est soutenu par des activités continues de développement, de mise à l'essai, de formation et d'entretien afin d'assurer son efficacité.

### **Risque lié aux processus et à la présentation de l'information**

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'erreur significative qui découle de lacunes ou de défaillances à l'égard de la présentation de l'information financière ou des processus d'affaires. Ces processus portent sur le traitement des transactions, le développement et le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris la distribution et la vente), les renouvellements (y compris la souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, le regroupement des données et la présentation de l'information financière, la modélisation financière et la gestion financière. Ces lacunes peuvent se manifester dans le cadre de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale des processus.

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités. La compagnie gère ces risques au moyen d'un environnement de contrôle pour les processus principaux qui fait appel à l'automatisation, la standardisation et l'amélioration des processus en vue de prévenir ou de réduire au minimum les pertes d'exploitation.

### **Risque de fraude**

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes commis par des clients, des fournisseurs, des conseillers, des administrateurs, des dirigeants, des employés, des entrepreneurs sur place ou d'autres tiers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. Ce risque s'accroît pour les institutions financières, en raison des pressions financières qui pourraient motiver les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par des pertes financières ou une atteinte à la réputation de la compagnie et peut avoir des incidences néfastes sur les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a mis en œuvre un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude et une norme opérationnelle, dans lesquelles sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude mettent l'accent sur l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser une sensibilisation efficace au risque de fraude.

### **Risque lié aux fournisseurs**

Le risque lié aux fournisseurs (tiers) s'entend du risque de perte qui découle d'ententes inadéquates conclues avec des fournisseurs, ou de transactions ou d'interactions avec des fournisseurs qui ne permettent pas d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Ce risque s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'accéder à des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. L'embauche des fournisseurs respecte les mêmes principes que ceux énoncés dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie utilise un cadre de gestion du risque et des activités d'atténuation, comme des évaluations des risques et des contrôles diligents, pour gérer et surveiller le risque lié aux fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, notamment en s'assurant qu'ils respectent les normes de service et qu'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

### **Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation**

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de lois, d'exigences réglementaires ou de normes sectorielles ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires dans les territoires où elle exerce ses activités, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Ces exigences portent sur des aspects comme l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les crimes financiers, les liquidités et la solvabilité, les placements, la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les obligations envers les clients, les normes de conduite des assureurs, des gestionnaires d'actifs et des conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées aux cadres juridiques et réglementaires, ou la non-conformité à ces cadres, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait aussi faire augmenter les coûts d'exploitation afin de maintenir la conformité.

La compagnie gère le risque juridique et le risque lié à la réglementation au moyen d'efforts concertés entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est aussi exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

### **Risque lié au personnel**

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. Pour gérer ces risques, la compagnie a établi des programmes de rémunération et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés. Ils ont été conçus de manière à susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel qualifié et diversifié qui est représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où la compagnie exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des stratégies de ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution réussie de ses stratégies d'affaires.

### **Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final**

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final est le risque que des conséquences défavorables découlent de décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final inadéquats, ou de données et rapports mal utilisés. Ce risque peut entraîner une perte financière, de mauvaises décisions commerciales et stratégiques et porter atteinte à la réputation de la compagnie, ayant ainsi une incidence potentielle sur les perceptions des clients, des contreparties, des actionnaires ou des organismes de réglementation à l'égard de la compagnie.

La compagnie accorde la priorité aux efforts d'atténuation et de contrôle afin de limiter les conséquences défavorables découlant de l'incapacité de modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement des contrôles tout au long du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), la mise à jour régulière de leurs inventaires en fonction de la classification des risques, ainsi que la réalisation d'examen indépendants dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

### **Risque lié à la conduite**

#### **Description du risque**

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients puissent subir des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux, ou d'actions ou d'offres inappropriées par la compagnie ou ses représentants. Si le risque lié à la conduite n'est pas identifié et géré, il peut nuire aux clients et entraîner pour la compagnie un risque financier, un risque lié à la réputation et un risque lié à la réglementation, y compris des coûts pour des mesures correctrices et des amendes réglementaires.

### **Gestion du risque lié à la conduite**

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de plusieurs processus importants, dont les suivants :

- des politiques officielles, des cadres, des formations du personnel et une présentation de l'information à la haute direction;
- des informations et des communications présentées clairement et de manière adéquate aux clients;
- la conception, la vente, et l'offre de conseils sur des produits et le traitement des plaintes et des réclamations en mettant l'accent sur les résultats pour les clients et sur toute vulnérabilité;
- des évaluations basées sur les risques pour les conseillers, l'examen de leur aptitude à exercer et le maintien des contrôles dans le respect des politiques approuvées par le conseil d'administration, dont la politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les autoévaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

### **Risque stratégique**

#### **Description du risque**

Le risque stratégique s'entend du risque de ne pas établir ou atteindre les objectifs stratégiques en fonction des environnements interne et externe, ce qui pourrait se traduire par une incidence significative sur la performance (p. ex. le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

La compagnie peut assumer un risque stratégique intentionnellement, afin de faire croître les activités, ou ce risque peut apparaître comme une conséquence imprévue découlant de la stratégie d'affaires, de l'exécution de la stratégie ou d'une résilience inadéquate envers les forces externes. Ce risque comprend à la fois les risques compris dans la stratégie et les risques découlant de la stratégie, c'est-à-dire les risques associés à l'ensemble du cycle de vie de la gestion de la stratégie, de l'élaboration à l'exécution.

#### **Gestion du risque stratégique**

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, en étant appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices provenant des première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités réelles, l'harmonisation des ressources afin de répondre aux besoins stratégiques, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies, au besoin. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi tout au long du cycle de vie de la gestion de la stratégie.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de l'établissement d'indicateurs de performance, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

Les risques stratégiques sont gérés pour les stratégies nouvelles et existantes, les initiatives et tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et continus.

#### **Risque lié à la durabilité**

Le risque lié à la durabilité est le risque de perte ou d'autres incidences négatives découlant de facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Cela comprend le risque de perte ou d'incidences négatives découlant de l'impossibilité ou de l'incapacité à se préparer adéquatement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou aux répercussions physiques d'un environnement en évolution, ainsi que de l'incapacité à établir et à maintenir des stratégies de gestion des activités en réponse à l'évolution des facteurs sociaux. La compagnie reconnaît que les attitudes à l'égard des questions environnementales et sociétales sont dynamiques et continuent d'évoluer. La compagnie adopte une façon équilibrée d'exercer ses activités en tenant compte du risque lié à la durabilité et en intégrant la résilience à ses stratégies et à ses activités.

Le risque lié à la durabilité sous-tend tous les types de risque, tant financiers (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit, le risque d'assurance) que non financiers (p. ex. le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

### **Risque lié à la structure de la société de portefeuille**

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend de la capacité de ses filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ses filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif ne soit rendu disponible aux fins de distribution des filiales à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir les paiements en priorité, avant la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Les paiements provenant des filiales, y compris les intérêts et les dividendes, sont soumis à des restrictions en vertu des lois et des règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, ce qui fait en sorte que la Canada Vie, Empower et leurs filiales doivent respecter des normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres des filiales par rapport aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La direction dispose aussi de marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et peut accéder aux marchés financiers au besoin. De plus, la direction assure le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

### **Risque lié aux fusions et acquisitions**

La compagnie et ses filiales évaluent périodiquement les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. Ces examens peuvent faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si les transactions se réalisent, 1) elles pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, 2) elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert et pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie, 3) elles pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et, 4) elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui surviennent à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, la compagnie met en œuvre des contrôles diligents pour les transactions potentielles et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction évalue les systèmes et les processus et s'assure qu'ils sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est conclue. En outre, une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

### **Risque lié au régime d'imposition**

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays qui comprennent divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc. De plus, chaque pays peut offrir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, des produits de rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects de leur régime d'imposition, ce qui peut avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté pour 2024 par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. Des lois ont été adoptées au Canada, à la Barbade, en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à la Canada Vie en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie doit payer l'IMM relativement à ses activités à la Barbade et en Irlande, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

### Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte si la compagnie est incapable de commercialiser ses produits efficacement par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent souvent des produits concurrents et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou ne pas être en mesure de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur les souscriptions de la compagnie.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agences générales déléguées, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

### Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte et d'incertitude découlant de facteurs politiques, économiques et sociaux ayant une incidence sur les activités, les placements et la performance financière de la compagnie dans les diverses régions géographiques. Ces risques peuvent comprendre des changements dans les initiatives gouvernementales, les contextes réglementaires, les relations commerciales, les troubles civils, le terrorisme et d'autres événements géopolitiques qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la prévisibilité des marchés dans lesquels la compagnie exerce ses activités. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents.

## Mesures d'exposition et de sensibilité

### Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

### Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

#### Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC <sup>1</sup>	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
<b>31 décembre 2024</b>				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(825)	(850)
<b>31 décembre 2023</b>				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(600)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 000)	(925)

<sup>1</sup> L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle, à la note 33.

### Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

### Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres		MSC <sup>1</sup>		TSAV <sup>2</sup>	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	100 \$	150 \$	75 \$	150 \$	75 \$	175 \$	(1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(125)	(225)	(125)	(225)	(100)	(250)	< 1 point	0 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	225 \$	275 \$	325 \$	350 \$	50 \$	175 \$	0 point	1 point
Diminution de 50 points de base	(275)	(350)	(400)	(450)	(75)	(250)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Hausse de 20 %	100 \$	150 \$	350 \$	425 \$	450 \$	525 \$	(1) point	0 point
Hausse de 10 %	50	75	175	200	225	275	< (1) point	0 point
Baisse de 10 %	(50)	(75)	(175)	(200)	(225)	(300)	< 1 point	0 point
Baisse de 20 %	(100)	(150)	(375)	(425)	(425)	(550)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$	450 \$	425 \$	— \$	— \$	1 point	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	< 1 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(225)	(200)	(225)	(225)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(450)	(425)	(475)	(450)	—	—	(1) point	(1) point

<sup>1</sup> L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

<sup>2</sup> Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près, sont préparées selon la ligne directrice du TSAV de 2024 et sont susceptibles de changer en vertu de la ligne directrice du TSAV de 2025 du BSIF, qui entrera en vigueur au cours du premier trimestre de 2025.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux aux États-Unis et dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie. Au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se serait traduite respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter aux rubriques Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques et Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice et du TSAV.

## **Méthodes comptables**

---

### **Sommaire des estimations comptables critiques**

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

### **Évaluation de la juste valeur**

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2024.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

#### **Obligations – à la JVRN et à la JVAERG**

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

#### **Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG**

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

#### **Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN**

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

### **Actions – à la JVRN**

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN, à la date de clôture.

### **Immeubles de placement**

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

### **Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

### **Pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

### **Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement**

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

**Mortalité** – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

**Morbidité** – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

**Frais** – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

**Résiliation de polices** – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et l'unité Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

**Réassurance IARD** – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par l'unité Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. L'unité Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

**Utilisation d'options facultatives liées aux polices** – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

**Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices** – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

**Rendement des placements** – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

## Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. L'ajustement au titre du risque pour les contrats d'assurance émis par la compagnie reflète le degré de diversification possible pour l'ensemble des activités de Lifeco. La fourchette cible de Lifeco pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup> centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

## Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	5,1 %	5,4 %	5,7 %	6,1 %	5,8 %	5,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,6 %	5,8 %	6,2 %	6,0 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Au 31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,0 %	5,0 %	5,5 %	5,1 %	4,8 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

### Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur la détermination par la direction à l'effet que le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

## Avantages du personnel futurs

La compagnie et ses filiales ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. La compagnie et ses filiales offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

**Hypothèses actuarielles** – La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

### Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,3 %	4,9 %	4,7 %	5,3 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,6 %	5,3 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes <sup>1</sup>	2,1 %	2,3 %	— %	— %
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	4,3 %	4,6 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes <sup>1</sup>	2,0 %	2,1 %	— %	— %
<b>Taux tendanciels du coût des soins médicaux</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,6 %	4,6 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,0 %	4,0 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2040

<sup>1</sup> Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

#### Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies<sup>1</sup>

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2024	2023	2024	2023
<b>Régimes de retraite à prestations définies :</b>				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(735) \$	(716) \$	936 \$	908 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	170	173	(154)	(157)
Incidence de la variation du taux d'inflation	344	346	(304)	(313)
<b>Autres avantages postérieurs à l'emploi :</b>				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13 \$	12 \$	(12) \$	(11) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(20)	24	24

<sup>1</sup> Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est aussi sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 158 M\$ (158 M\$ en 2023) de l'obligation au titre des prestations définies et de 6 M\$ (6 M\$ en 2023) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

**Capitalisation** – La compagnie et ses filiales possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la compagnie et ses filiales ont versé une cotisation de 94 M\$ (136 M\$ en 2023) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 20 M\$ (17 M\$ en 2023) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2025, la compagnie et ses filiales prévoient verser des cotisations de 103 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

#### Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2024 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

### Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16 *Contrats de location*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net.</p> <p>IFRS 18 obligera les sociétés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net;</li> <li>• fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net;</li> <li>• mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes.</li> </ul> <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

### Autres renseignements

#### Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

##### Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

##### Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

**Actif administré**

	<b>31 déc. 2024</b>	30 sept. 2024	31 déc. 2023
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	461 204 \$	455 695 \$	410 616 \$
Autres actifs gérés	114 997	107 603	89 325
<b>Total de l'actif géré</b>	576 201 \$	563 298 \$	499 941 \$
Autres actifs administrés	78 652	76 838	67 711
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>654 853 \$</b>	<b>640 136 \$</b>	<b>567 652 \$</b>

**Glossaire**

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur.
- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	<b>Périodes closes les</b>	
	<b>31 décembre 2024</b>	31 décembre 2023
Dollar américain	1,40	1,36
Livre sterling	1,79	1,69
Euro	1,49	1,47

- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.

- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

## Principales données financières annuelles

### Principales données financières annuelles

(en millions de dollars)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2024	2023	2022 (retraité) <sup>1</sup>
<b>Total des produits</b>	30 859 \$	31 495 \$	5 666 \$
<b>Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires</b>			
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	3 140 \$	2 394 \$	3 377 \$
<b>Total de l'actif administré</b>			
Total de l'actif	461 204 \$	410 616 \$	378 654 \$
Autres actifs gérés <sup>2</sup>	114 997	89 325	65 410
Total de l'actif géré <sup>2</sup>	576 201	499 941	444 064
Autres actifs administrés <sup>3</sup>	78 652	67 711	37 689
<b>Total de l'actif administré<sup>2</sup></b>	<b>654 853 \$</b>	<b>567 652 \$</b>	<b>481 753 \$</b>

<sup>1</sup> Les résultats comparatifs de 2022 ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* et d'IFRS 9 *Instruments financiers*.

<sup>2</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Renseignements financiers trimestriels

### Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars)

	2024				2023			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 348 \$	5 242 \$	5 222 \$	5 195 \$	5 117 \$	5 057 \$	5 032 \$	4 982 \$
Produits nets tirés des placements	1 702	1 242	1 436	1 339	1 344	1 294	1 123	1 116
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(1 298)	4 288	(781)	(929)	7 761	(4 013)	(1 719)	2 238
Honoraires et autres produits	777	712	694	670	586	522	543	512
<b>Total des produits</b>	<b>6 529 \$</b>	<b>11 484 \$</b>	<b>6 571 \$</b>	<b>6 275 \$</b>	<b>14 808 \$</b>	<b>2 860 \$</b>	<b>4 979 \$</b>	<b>8 848 \$</b>
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance <sup>1</sup>	425 \$	423 \$	423 \$	423 \$	408 \$	397 \$	405 \$	447 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	802	781	775	730	824	602	617	592
<b>Total des charges d'exploitation et des frais administratifs</b>	<b>1 227 \$</b>	<b>1 204 \$</b>	<b>1 198 \$</b>	<b>1 153 \$</b>	<b>1 232 \$</b>	<b>999 \$</b>	<b>1 022 \$</b>	<b>1 039 \$</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	48	47	47	43	27	47	44	42
Charges financières	26	26	27	26	27	26	26	26
Charges de reconstruction et d'intégration	3	23	—	23	114	12	—	—
<b>Total des charges</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>1 300 \$</b>	<b>1 272 \$</b>	<b>1 245 \$</b>	<b>1 400 \$</b>	<b>1 084 \$</b>	<b>1 092 \$</b>	<b>1 107 \$</b>
<b>Bénéfice net – compte de participation<sup>2</sup></b>	<b>30 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>(21) \$</b>
<b>Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires</b>	<b>880 \$</b>	<b>605</b>	<b>800 \$</b>	<b>855 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>768 \$</b>	<b>463 \$</b>	<b>542 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les charges de sinistres et prestations, les ajustements du passif au titre des sinistres survenus, les pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sur l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, les commissions, les montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, et l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

<sup>2</sup> Le bénéfice net attribuable au compte de participation représente le bénéfice de l'exercice pour le ou les comptes après la distribution des participations.

## Total des produits

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2024 s'est établi à 6 529 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 348 M\$ (5 117 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 1 702 M\$ (1 344 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 1 298 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la hausse de 7 761 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 777 M\$ (586 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

## Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 231 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5 348 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme au sein de l'exploitation canadienne et de la hausse de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis au sein de l'exploitation européenne et de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques.

## Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le quatrième trimestre de 2024 a diminué de 8 701 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 404 M\$. La variation de la juste valeur au quatrième trimestre de 2024 s'est traduite par une perte de 1 298 M\$, comparativement à un profit de 7 761 M\$ au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison d'une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions. Au quatrième trimestre de 2024, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 702 M\$, une augmentation de 358 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement des intérêts gagnés sur les placements en obligations et du raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 191 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 777 M\$, principalement en raison de l'ajout d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen et du profit comptabilisé au quatrième trimestre de 2024 relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

## Charges

Les charges pour le quatrième trimestre de 2024 ont diminué de 96 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 1 304 M\$, en raison des charges de restructuration et d'intégration qui étaient principalement attribuables à des provisions pour restructuration non récurrentes constituées à l'exercice précédent au sein de l'exploitation européenne.

## Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est établi à 880 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 621 M\$ il y a un an. Le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est élevé à 30 M\$, comparativement à 1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023.

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2024 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Canada Vie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2024 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

## **Transactions entre parties liées**

### **Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation**

La compagnie a recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie et sont menées conformément aux conditions du marché.

Une filiale de la compagnie a des ententes avec Empower, une société liée, pour prendre en charge certaines activités d'assurance vie. En 2024, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une augmentation de 9 M\$ (augmentation de 1 M\$ en 2023) du résultat des activités d'assurance et par une diminution de 11 M\$ (augmentation de 6 M\$ en 2023) du résultat net des activités de placement. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

En 2005, Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina (GWSC), une société liée, a pris en charge, au moyen d'une entente de coassurance avec fonds détenus, certaines des activités américaines de réassurance vie temporaire de la Canada Vie. En 2007, une tranche additionnelle des activités américaines de réassurance vie temporaire a été rétrocédée à GWSC par la Canada Vie. En 2024, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une diminution de 32 M\$ (28 M\$ en 2023) du résultat des activités d'assurance et par une augmentation de 9 M\$ (25 M\$ en 2023) du résultat net des activités de placement. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

### **Autres transactions entre parties liées**

Dans le cours normal des activités, la compagnie a offert des prestations d'assurance et d'autres services à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la compagnie a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM (IGM) et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La compagnie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient 9 200 407 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,89 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2024, la compagnie a comptabilisé un montant de 41 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM (se reporter à la note 6 des états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2024 de la compagnie pour plus d'information).

En 2008, la compagnie a émis 2 G\$ de débentures à 7,127 % à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 G\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. En 2003, la compagnie avait également émis 1,2 G\$ de débentures à 5,75 % à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 1,2 G\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, les placements et les débentures font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et a conclu en 2024 un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable, des fiducies d'investissement à participation unitaire et des fonds de capital-investissement. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées de la compagnie qui touchent des honoraires pour ces services. En 2024, la compagnie a investi des montants additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour plus d'information).

La compagnie détenait des débetures émises par IGM d'une valeur comptable de 90 M\$ au 31 décembre 2024 (88 M\$ au 31 décembre 2023).

La compagnie détenait des placements liés aux titres garantis par des prêts gérés par Empower Capital Management, LLC pour une valeur comptable de 263 M\$ au 31 décembre 2024 (204 M\$ au 31 décembre 2023).

La compagnie a des ententes de services avec une filiale d'Empower qui lui fournit des services administratifs et de technologies de l'information.

Le 22 décembre 2020, la compagnie a consenti à Great-West Lifeco U.S. LLC, une société liée, un prêt de 65 M\$ US (94 M\$ au 31 décembre 2024 et 86 M\$ au 31 décembre 2023), d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt annuel de 1,25 %. Pour 2024, des produits d'intérêts de 1 M\$ (1 M\$ en 2023) sont inclus dans les états consolidés du résultat net.

Le 7 décembre 2016, Lifeco a consenti à la compagnie un prêt de 200 M€ (298 M\$ au 31 décembre 2024 et 292 M\$ au 31 décembre 2023), d'une durée de 15 ans, au taux d'intérêt annuel de 2,53 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 7 décembre 2026, et par la suite au taux semestriel moyen acheteur-vendeur des swaps de cinq ans sur l'euro, majoré de 1,85 % (se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024 de la compagnie pour plus d'information). Pour 2024, des charges d'intérêts de 7 M\$ (7 M\$ en 2023) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie détient des débetures à 6,74 % qu'elle doit payer à Lifeco, sa société mère, dont l'encours est de 200 M\$ (200 M\$ en 2023). Des charges financières de 13 M\$ (13 M\$ en 2023) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

Le 13 janvier 2023, la compagnie a émis une débenture à 5,30 % de 2 G\$ à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 G\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débenture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

Le 26 octobre 2023, la compagnie a émis une débenture à 6,15 % de 2 G\$ à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 G\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débenture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

En 2024, la compagnie a remboursé la débenture à 6,15 % de 185 M\$ émise à une filiale entièrement détenue de Lifeco en 2023. Une tranche de 185 M\$ des actions privilégiées de cette filiale a également été remboursée. La compagnie possédait le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette. Par conséquent, le placement et la débenture ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2023.

## Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
<b>Dollar américain</b>								
Bilan	1,44 \$	1,35 \$	1,37 \$	1,35 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$
Produits et charges	1,40 \$	1,36 \$	1,37 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$
<b>Livre sterling</b>								
Bilan	1,80 \$	1,81 \$	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,79 \$	1,77 \$	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$
<b>Euro</b>								
Bilan	1,49 \$	1,51 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,49 \$	1,50 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$

## **Renseignements supplémentaires**

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers sont accessibles sur le site [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).



Assurances | Placements | Conseils

---

**canadavie.com**

**La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie**  
100, rue Osborne Nord  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION<sup>MC</sup>

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460B 02/24